



CARTOGRAPHIE DE L'ECOSYSTEME DE SUPPORT DE LA TRANSITION DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AU CAMEROUN

PAR :

ANNE NADÈGE MAGNE,

INGÉNIEUR AGRO-ÉCONOMISTE

Août 2025



**Financé par
l'Union européenne**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE	iii
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	iv
RESUME EXECUTIF	vi
INTRODUCTION	1
METHODOLOGIE	3
1. Approche méthodologique	3
2. Livrable attendu	3
3. Difficultés rencontrées	4
SECTION 1 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS	5
1. Le Plan d'Action de la Convergence	6
1.1. Vision	6
1.2. Objectifs	6
1.3. Domaines d'intervention	6
2. Les acteurs	7
2.1. Les acteurs de la chaine de valeur riz	7
2.2. La transition agro écologique.....	14
2.3. L'import substitution	18
Section 2 : ANALYSE DES FLUX FINANCIERS ET SOURCES POTENTIELLES DE FONDS SUPPLEMENTAIRES	28
1. Etat des lieux du financement des systèmes alimentaires.....	29
1.1. Le financement des Petites et Moyennes Entreprise	29
1.2. Le financement des systèmes alimentaires	30
2. Analyse des flux financiers actuels autour des trois domaines prioritaires de convergence	30
2.1. La chaine de valeur riz.....	30
2.2. La transition agroécologique.....	33
2.3. L'Import substitution	33





3. Financement des programmes et projets selon la source de financement	35
3.1. La chaine de valeur riz.....	35
3.2. La transition agroécologique.....	35
3.3. L'Import substitution	37
4. Financement selon des programmes et projets selon la nature du financement	38
4.1. Chaine de valeur riz.....	38
4.2. Transition Agroécologique.....	38
4.3. Import substitution	38
5. Source potentielle de financements additionnel	39
5.1. La mobilisation des financements privés à travers les fonds de garantie	39
5.2. Le développement des mécanismes innovants	39
Section 3 : INTERCONNEXIONS ET INTERDEPENDANCE ENTRE LES ACTEURS	43
1. Les interdépendances au niveau institutionnel	44
2. Les interdépendances entre les autres acteurs	45
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	47
ANNEXE	52
LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	53
BIBLIOGRAPHIE	54



**Financé par
l'Union européenne**

« Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Anne Nadège Magne et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne



**Financé par
l'Union européenne**



LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Estimation prévisionnelle de la demande et de l'offre en riz.....	8
Tableau 2: Aperçu du nombre d'organisations utilisant les pratiques agro-écologiques par région et couverture géographique de leurs activités	17
Tableau 3: Résorption totale des importations de lait à l'horizon 2035	22
Tableau 4: Répartition géographique des programmes et projets mis en œuvre autour des trois priorités de convergence	24
Tableau 5: Evolution des dotations (en FCFA) des sociétés de développement	30
Tableau 6: Coûts et financement de l'Initiative Hand in Hand en Francs CFA.....	34

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Situation de l'offre et de la demande (en tonne) de poisson	20
Figure 2: Projection de la production nationale (en tonnes) et de la demande nationale (en tonnes) en riz blanc	21
Figure 3: Prévisions de production nationale de lait (en tonnes)	21
Figure 4: Répartition du financement de la chaîne de valeur riz selon la source	35
Figure 5: Répartition du financement de la transition agroécologique selon la source	36
Figure 6: récapitulatif du financement des trois priorités de convergence par nature du financement	38





LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

FAO	Food and Agriculture Organization
ACREGIR	Accroître la Résilience des Communautés Locales au Changement Climatique grâce à l'Entrepreneuriat des Jeunes et à la Gestion Intégrée des Ressources
AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CAB	Plan d'Action de la Convergence
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CARD	Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique
CDN	Contribution Déterminée Nationale
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COP	Conférence des Parties
CRFC	Centre de réseaux des filières de croissance
ERuDeF	Environment and Rural Development Foundation
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FODECC	Fonds de Développement des Filières Cacao et Café
FPRIAC	Ferme Pilote de Riziculture Irrigué d'Avangane au Cameroun
GDA	Green Development Advocates
GEF	Global Environment Facility
GIZ	Agence de Coopération allemande
GTA	Guichet de Transition Agroécologique
ICRAF	World Agroforestry Center
IRAD	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
IUCN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KFW	Banque Allemande de Développement
MAFRA/KRC	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales de la Corée du Sud/Korea Rural Community Corporation
MEADEN	Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONACC	Observatoire National des Changements Climatiques
PADFA II	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricole-phase II





PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDCVEP	Projet de Développement des Chaines de Valeur de L'Élevage et de Pisciculture
PDCVR	Projet de Développement de la Chaine de valeur riz
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Africaine
PIDACC/BN	Programme Intégré De Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger
PIISAH	Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique
PME	Petites et Moyennes Entreprise
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PRODERIP	Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale
PROFALCAM	Plateforme des promoteurs de farines locales
REPAC	Réseau de Promotion de l'Agroécologie au Cameroun
SAILD	Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
UNFSS	United Nations Food Systems Summit
UNVDA	Upper Noun Valley Development Authority





RESUME EXECUTIF

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale situé au-dessus de l'équateur dont le climat se caractérise par un climat équatorial dans le sud et un climat tropical dans le nord. Il bénéficie d'une position géostratégique importante tout en étant doté d'un énorme potentiel humain, agro-écologique et climatique qui en fait le pivot de la sécurité alimentaire en Afrique centrale. On y retrouve une grande biodiversité (classée deuxième dans le bassin du Congo), des écosystèmes et un potentiel agricole considérable. Les activités agro-sylvo-pastorales et de pêche dans les différentes régions sont fortement influencées par la diversité des zones agro-écologiques (cinq zones agro-écologiques). Les défis en matière de sécurité alimentaires restent nombreux et exacerbés par les changements climatiques, les conflits et les chocs économiques divers. Toutefois, l'écosystème de soutien aux systèmes alimentaires est en pleine évolution. A l'instar d'autres pays Africains, cet écosystème de soutien se concentre sur la durabilité, la résilience et la sécurité alimentaire, avec des initiatives variées pour transformer les systèmes alimentaires face aux défis contemporains. Ces initiatives visent à créer des systèmes alimentaires durables et résilients, capables de répondre aux défis actuels et futurs. C'est dans ce contexte que **le Cameroun participe à l'initiative de convergence**, un programme coordonné à l'échelle mondiale par le Hub de coordination des systèmes alimentaires des Nations Unies qui a été lancé lors de la COP28. Cette initiative encourage l'intégration de la transformation des systèmes alimentaires et de l'action climatique pour un développement durable rapide. Elle se fonde sur l'appel à l'action du Secrétaire général des Nations Unies pour une transformation accélérée des systèmes alimentaires lors de l'UNFSS+2 et la Déclaration des Émirats Arabes Unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique.

Le plan d'action de la convergence pour le Cameroun est une stratégie détaillée et complète qui repose sur des processus nationaux solides tels que la Stratégie Nationale de Développement 2030 la voie nationale vers la transformation des systèmes alimentaires ; la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) ; le Plan National d'Adaptation (PNA) ; la Stratégie Nationale de Biodiversité et son Plan d'Action (SNBAP) ; ainsi que le Plan Multisectoriel de Lutte contre la Malnutrition. **Cette approche globale garantit que le Cameroun est préparé à tirer parti des synergies entre les différents agendas**, renforçant ainsi les capacités et les ressources nécessaires pour faire face efficacement aux défis du climat, des systèmes alimentaires, de la biodiversité et de la nutrition qui entravent simultanément et collectivement une croissance économique résiliente et durable, l'amélioration des moyens de subsistance et le développement inclusif.

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la préparation au moment bilan « stocktaking moment+4 » qui se déroulera à Addis Abeba du 27 au 29 juillet 2025. **Elle a pour but de comprendre l'écosystème de soutien aux systèmes alimentaires au Cameroun.** Il est surtout question de savoir : qui fait quoi, où, avec quelles ressources financières et sous la conduite de quelle administration sectorielle. Elle permet de disposer d'une base solide pour l'identification des opportunités et des stratégies pour harmoniser les interventions et créer des synergies d'action pour répondre aux priorités et aux lacunes identifiées par l'évaluation des besoins autour des trois priorités de convergence que sont : la chaîne de valeur riz, la transition agro-écologique et l'import substitution.





La méthodologie utilisée a été participative, impliquant toutes les parties prenantes (partenaires nationaux, responsables de programmes et projets de développement et partenaires au développement) afin de compléter la revue documentaire, des entretiens semi structurés ont été utilisés pour la collecte des informations complémentaires.

Il en ressort que :

Les acteurs intervenants dans ces trois domaines d'interventions sont variés et occupent les mêmes espaces géographiques en fonction du domaine :

Pour la chaîne de valeur riz, on note comme acteurs, deux entreprises publiques et des programmes et projets orientés vers la production, placés sous la tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture et des projets placés sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie et de la Planification orientés vers les infrastructures.

Dans le cadre du développement de **la chaîne de valeur riz**, les programmes et projets sont **essentiellement financés par les bailleurs de fonds, la contrepartie de l'Etat ne représentant que 6% du financement global de ceux-ci**. Le portefeuille du financement est très diversifié (Banque Mondiale : 67 % orientés vers le financement des périmètres irrigués ; Banque Islamique de Développement : 16% ; FAO, JICA, MAFRA/KRC destinés à la production des semences de riz. On note : les Partenariat Public Privé de (27%), les dons (2%), les prêts (65%).

Les sociétés d'Etat que sont la SEMRY et l'UNVDA sont entièrement financées par le budget de l'Etat sous forme de subvention avec un budget annuel qui varie selon la conjoncture.

Concernant la transition agro-écologique, on note que l'intérêt pour l'agroécologie est croissant et guidé par l'objectif de promouvoir une intensification raisonnée, basée sur la vulgarisation des pratiques agronomiques améliorées et durables incluant la gestion intégrée des forêts, l'agroécologie, l'agriculture périurbaine et une intégration des services écosystémiques en vue de réduire l'utilisation des produits chimiques en agriculture et de lutter contre la déforestation causée par des pratiques agricoles non durables.

Parmi les acteurs de la transition agro-écologique, on retrouve les programmes et projets étatiques et **l'initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI)** placés sous la tutelle soit du ministère en charge de l'environnement et du développement durable soit de celui en charge de l'économie et de la planification, le réseau de promotion de l'agroécologie ainsi que plusieurs autres institutions soutenant les pratiques agro-écologiques répartis dans les dix régions du pays qui ont l'objectif commun de transformer le système agricole actuel en un agroécosystème durable. Ces derniers regroupent : les institutions de recherche nationales et internationales, les universités, les organisations non gouvernementales, les organisations de développement et de certains groupes d'agriculteurs et d'agences financières qui se concentrent dans leurs zones d'intervention respectives.

Le financement des programmes et projets dans le cadre de la transition agro-écologique est essentiellement assuré par les **financements extérieurs (98%) ; la part de l'Etat ne représentant que 2%**. Il s'agit pour l'essentiel des fonds d'adaptation au changement climatique administrés par quelques partenaires au développement qui sont par ordre d'importance selon le portefeuille : le FIDA (29%), la GIZ et le KfW (20% respectivement), la BAD (15%) et l'AFD (6%). On note également le financement du Global Environment Facility (GEF) qui représente 11%. Ces fonds sont : dons (17%), prêt (23%) et fonds fiduciaires (58%).





Pour ce qui est de l'Import Substitution, qui consiste en une substitution des importations axée autour des produits qui grèvent de manière substantielle la balance commerciale (dont : le riz, le maïs et d'autres céréales, le poisson, le lait) et la promotion des exportations des produits locaux, elle mobilise une diversité d'acteurs publics et privés au rang desquels on note : (i) des acteurs institutionnels clés (ii) des acteurs privés (les coopératives agricoles, les Petites et Moyennes Entreprises et startups locales, etc.) ; (iii) les chambres consulaires (iv) les plans, programmes et projets (Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH) piloté par le Ministère en charge de l'économie, Plan de développement de la filière lait et Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de Pisciculture (PDCVEP) pilotés par le ministère en charge de l'élevage et des Pêches).

Le financement des activités de ces différents plans qui s'évalue chacun à plus de mille milliards de francs CFA tarde à se mettre en place.

Le financement des systèmes alimentaires à l'état actuel reste limité car repose essentiellement sur des financements non durables. Toutefois, des sources de financements additionnels potentiels dits innovants sont proposés. Il s'agit de la mobilisation des fonds privés pour constituer les **fonds de garantie, la finance verte et les financements hybrides**. Le renforcement des capacités des producteurs/PME s'inscrit comme une nécessité pour leur permettre de bénéficier pleinement desdits mécanismes.

En matière de **financements verts**, un effort est fait pour harmoniser les critères d'éligibilité et les mécanismes de suivi et évaluation avec les standards internationaux mais la gouvernance, la transparence et le suivi et évaluation des fonds verts demeurent encore des domaines qui nécessitent un renforcement de capacités, surtout institutionnelles.

Les **programmes d'alimentation scolaires et les programmes humanitaires** constituent des opportunités pour mettre en œuvre le financement hybride basé sur le « blended finance » et/ou le « impact investment ». Pour cela, il y a **une nécessité de lier l'alimentation scolaire à la production agricole** locale et aux petits exploitants, et que l'appui en intrants et le soutien technique et financier soient bien ciblés. Ainsi, ils peuvent aider les économies locales à prospérer et à renforcer la souveraineté alimentaire, tout en encourageant la biodiversité agricole qui contribue à renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Les **interconnexions et interdépendances** observées entre les acteurs des systèmes alimentaires sont assez fortes. On observe une certaine complémentarité des rôles entre les institutions et les acteurs mais également une certaine vulnérabilité qui mérite une attention particulière. Le recours à une meilleure coordination tant au niveau institutionnel qu'avec les autres acteurs demeure essentiel.

Au terme de cette étude, **plusieurs recommandations** sont formulées. Il s'agit de :

1. **Renforcer les plateformes des acteurs de la chaîne de valeur riz et de l'agroécologie** afin de renforcer la coordination et les synergies entre les différents acteurs, mutualiser les efforts, partager les expériences, assurer le transfert des technologies et garantir un plus grand impact des activités mises en œuvre.
2. Développer et mettre en œuvre des **projets basés sur les pratiques agro-écologiques** autour des chaînes de valeur agricoles en lien avec les priorités de convergence ;
3. Renforcer les **mécanismes de financements innovants** existants à l'instar des fonds verts pour soutenir les pratiques agricoles durables telles que l'agroécologie, l'irrigation, etc..





4. Promouvoir les **financements hybrides** dans le cadre des activités des trois priorités de convergence ;
5. Renforcer les programmes d'alimentation scolaire, à travers le **renforcement des liens entre les repas scolaires basés sur les produits locaux et la production locale** via des partenariats avec les petits producteurs et inscrire le financement de l'alimentation scolaire dans les budgets nationaux ;
6. Renforcer les **capacités des producteurs/PME dans la gestion financière** et l'élaboration de leur plan d'affaires et les accompagner dans l'élaboration de projets bancables et attractifs pour les investisseurs pour renforcer leur autonomisation dans la prise de décisions économiques, améliorer la viabilité financière de leurs projets, de faciliter leurs accès aux financements de nature diverses (fonds de garantie, microcrédit, subvention, etc.) ;
7. **Renforcer la coordination** tant au niveau institutionnel qu'avec les autres acteurs.



© WFP/Joseph Fambove



Financé par
l'Union européenne



INTRODUCTION

En raison de son potentiel à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable d'ici à 2030, la transformation des systèmes alimentaires figure parmi les priorités de l'agenda mondial.

Au Cameroun comme dans beaucoup d'autres pays africains, des millions de personnes dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Les systèmes alimentaires sont dominés par les petits producteurs, et, en amont et en aval de la production, par une multitude d'acteurs (fournisseurs d'intrants ; commerçants de gros, de demi gros et de détail ; transporteurs ; transformateurs ; distributeurs ; consommateurs ; etc.). Les grandes et moyennes entreprises sont peu nombreuses, et plutôt centrées sur la transformation primaire et l'exportation des produits agroindustriels tels que le cacao, le café ; elles investissent directement dans les plantations d'huile de palme, d'hévéa, d'ananas et de banane.

Malgré son énorme potentiel agricole, l'insécurité alimentaire est persistante, rendant les systèmes nationaux vulnérables. En effet, le Cameroun est un pays d'Afrique centrale situé au-dessus de l'équateur dont le climat se caractérise par un climat équatorial dans le sud et un climat tropical dans le nord. Il bénéficie d'une position géostratégique importante tout en étant doté d'un énorme potentiel humain, agro-écologique et climatique qui en fait le pivot de la sécurité alimentaire en Afrique centrale. On y retrouve une grande biodiversité (classée deuxième dans le bassin du Congo), des écosystèmes et un potentiel agricole considérable. Les activités agro-sylvo-pastorales et de pêche dans les différentes régions sont fortement influencées par la diversité des zones agro-écologiques (cinq zones agro-écologiques). Les défis en matière de sécurité alimentaires restent nombreux et exacerbés par les changements climatiques, les conflits et les chocs économiques divers. La vulnérabilité des populations face aux changements climatiques se traduit notamment par des sécheresses prolongées et des inondations ; les régions du grand nord en sont les plus touchées. Les conflits dans l'Extrême-Nord, les crises socioéconomiques dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et l'afflux de réfugiés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua ont conduit à un effondrement des systèmes de production et rendu la population extrêmement vulnérable aux conséquences de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Toutefois, l'écosystème de soutien aux systèmes alimentaires est en pleine évolution. A l'instar d'autres pays Africains, cet écosystème de soutien se concentre sur la durabilité, la résilience et la sécurité alimentaire, avec des initiatives variées pour transformer les systèmes alimentaires face aux défis contemporains. Ces initiatives visent à créer des systèmes alimentaires durables et résilients, capables de répondre aux défis actuels et futurs. C'est dans ce contexte que le Cameroun participe à l'initiative de convergence, un programme coordonné à l'échelle mondiale par le Hub de coordination des systèmes alimentaires des Nations unies qui a été lancé lors de la COP28. Cette initiative encourage l'intégration de la transformation des systèmes alimentaires et de l'action climatique pour un développement durable rapide. Elle se fonde sur l'appel à l'action du Secrétaire général des Nations Unies pour une transformation accélérée des systèmes alimentaires lors de l'UNFSS+2 et la Déclaration des Émirats Arabes Unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique. Ses textes soulignent la nécessité d'aligner la transformation des systèmes alimentaires sur l'action climatique afin d'atteindre le Programme 2030 et les objectifs de l'Accord de Paris et un plan d'action est défini pour chaque pays membre.





© FAO Cameroon

Le plan d'action de la convergence pour le Cameroun est une stratégie détaillée et complète qui repose sur des processus nationaux solides : la Stratégie Nationale de Développement 2030 et sa déclinaison pour le secteur rural qui est la Stratégie de Développement du Secteur Rural assorti de son plan d'opérationnalisation, le Plan National d'Investissement Agricole (2020-2030) ; la voie nationale vers la transformation des systèmes alimentaires ; la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) ; le Plan National d'Adaptation (PNA) ; la Stratégie Nationale de Biodiversité et son Plan d'Action (SNBAP) ; ainsi que le Plan Multisectoriel de Lutte contre la Malnutrition. Cette approche globale garantit que le Cameroun est préparé à tirer parti des synergies entre les différents agendas, renforçant ainsi les capacités et les ressources nécessaires pour faire face efficacement aux défis du climat, des systèmes alimentaires, de la biodiversité et de la nutrition qui entravent simultanément et collectivement une croissance économique résiliente et durable, l'amélioration des moyens de subsistance et le développement inclusif.

Parmi les moyens de mise en œuvre de ce plan d'action, il est question de réaliser une cartographie des flux de financement dans les systèmes alimentaires et des lacunes de financement, avec le soutien du Hub ; d'où le présent travail qui s'inscrit dans le cadre de la préparation au moment bilan « stocktaking moment+4 » qui se déroulera à Addis Abeba du 27 au 29 juillet 2025. Il vise à comprendre qui fait quoi, où, avec quelles ressources financières et sous la conduite de quelle administration sectorielle. Ainsi, cet exercice de cartographie constituera une base solide pour le Coordonnateur national, les administrations sectorielles et les partenaires pour l'identification des opportunités et des stratégies pour harmoniser les interventions et créer des synergies d'action pour répondre aux priorités et aux lacunes identifiées par l'évaluation des besoins autour des trois priorités de convergence.

Outre l'introduction, la méthodologie et la conclusion, le document est structuré autour de trois grandes sections qui traitent : de l'identification des acteurs et de leur déploiement dans les différentes régions ; des flux financiers drainés par ces acteurs et des sources potentielles de financements additionnels ; et des interconnexions et interdépendance entre les acteurs.



METHODOLOGIE

Ce chapitre décline la méthodologie utilisée pour l'élaboration du présent rapport, les livrables attendus et les difficultés rencontrées.

1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée pour la réalisation de ce travail a été participative, impliquant toutes les parties prenantes (partenaires nationaux, responsables de programmes et projets de développement et partenaires au développement). Afin de compléter la revue documentaire, des entretiens semi structurés ont été utilisés pour la collecte des informations complémentaires.

En particulier, la méthodologie de travail était basée sur les points ci-après :

- La tenue d'une réunion technique préparatoire pour la compréhension des TDR et des livrables attendus ;
- La revue documentaire (documents divers, internet, ... ;
- La collecte de données primaires auprès de différentes structures (administrations, programmes et projets...) à l'aide d'une fiche de collecte élaborée à cet effet;
- L'analyse des informations collectées et la rédaction du présent rapport.

Afin de cartographier les acteurs, l'identification s'est fait sur la base de la revue documentaire et l'approche d'échantillonnage en boule de neige.

2. Livrable attendu

Il est attendu de ce travail un rapport d'étude (d'un minimum de 50 pages) mettant en exergue :

- **Une carte et une liste des programmes et projets (actuels et futurs) liés à la feuille de route de la transition des systèmes alimentaires et à la convergence des agendas**, en particulier les programmes et projets qui sont connectés aux trois priorités de la convergence, à savoir (a) la chaîne de valeur du riz, (b) la production et la transformation agroécologiques, et (c) la substitution des importations.
- Les projets liés à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques, à la biodiversité dans les zones de production alimentaire et à la nutrition. Et de produire **une carte des zones de projet** par région.
- La clarification des mandats, des rôles et des interactions permettant au Coordinateur National de comprendre **qui fait quoi, où, pourquoi et avec qui** pour identifier les lacunes et les opportunités de coordination.
- Le suivi des ressources pour permettre au CN de visualiser **le flux et la distribution des ressources financières, techniques et humaines** vers les trois priorités de convergence, facilitant ainsi les rôles de coordination.
- Les points d'entrée et les opportunités de coordination identifiés : l'exercice de cartographie peut aider à découvrir des domaines de mandats chevauchants entre ministères et programmes sectoriels ainsi que des projets financés par l'APD, fournissant ainsi les bases pour identifier des stratégies visant à renforcer l'alignement des actions.



- **L'analyse des flux financiers par priorité de convergence, région et type de fonds.** Analyse du budget national, de l'Aide Publique au Développement - Subventions, Prêts de l'APD et Financement Climatique qui atteignent les petits exploitants agricoles.
- Dans le chapitre final, il est nécessaire d'inclure des sources potentielles de fonds supplémentaires

3. Difficultés rencontrées

La présente mission a été entravée par un certain nombre de difficultés dont la principale est la non disponibilité de certains enquêtés durant la période de l'étude.



© WFP/Emily Pinna



SECTION 1 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS



Financé par
l'Union européenne



1. Le Plan d'Action de la Convergence

1.1. Vision

Le Plan d'Action de la Convergence (CAB) vise la transformation des systèmes alimentaires au Cameroun pour les rendre plus résilients, inclusifs et durables afin de devenir un moteur important de l'économie nationale qui crée des emplois décents et de la richesse, tout en répondant à la demande intérieure et extérieure, tout en garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, la protection de la nature et la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, dans le contexte du développement durable et de l'adaptation au changement climatique.

1.2. Objectifs

Le Plan d'Action de la Convergence a pour objectifs :

- soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD), en mettant l'accent sur l'ODD2 (zéro faim et meilleure nutrition) et l'ODD13 (action pour le climat) ;
- améliorer la cohérence des politiques entre les systèmes alimentaires, l'action climatique, la biodiversité et la nutrition, en tirant parti des opportunités et des points d'entrée offerts par les engagements du Cameroun envers les agendas internationaux en matière de climat, de biodiversité et de nutrition (y compris l'Accord de Paris, le Protocole de Montréal-Nagoya de la Convention sur la diversité biologique et les Engagements pour la Nutrition) ;
- renforcer la coordination et les partenariats multisectoriels et multilatéraux, du niveau national au niveau local, en se concentrant sur des processus inclusifs et participatifs, afin de créer des synergies d'action entre les systèmes alimentaires, le climat, la nutrition et les agendas de biodiversité, tout en assurant une distribution équitable des revenus des systèmes alimentaires ;
- débloquer des opportunités de financement et d'investissement provenant de diverses sources pour soutenir la mise en œuvre d'actions et d'interventions qui apportent des bénéfices multiples dans les systèmes alimentaires, le climat, la nutrition et les agendas de la biodiversité ;
- tirer parti du rôle de la science, de la recherche, des connaissances traditionnelles et autochtones pour identifier et faire évoluer des solutions spécifiques à travers différents segments des systèmes alimentaires qui peuvent produire des résultats dans plusieurs agendas.

1.3. Domaines d'intervention

La mise en œuvre du CAB est basée sur trois domaines d'intervention :

1.3.1. Chaîne de valeur du riz

Il est question ici de contribuer au développement de la chaîne de valeur riz avec les petits producteurs à travers les pratiques liées à la promotion de l'intensification de la culture du riz, la réduction des émissions de méthane, l'adaptation au climat avec des variétés adaptées à l'irrigation et à la sécheresse, la rizipisculture (riz + poisson), l'agriculture numérique, la création de nouvelles parcelles de culture du riz.





© FAO/Daniel Olomo Beloumou

1.3.2. *Transition agroécologique*

Il s'agit d'une transition agroécologique axée **les cultures de base et de l'élevage** (manioc, sorgho, millet, œufs, volaille, élevages laitiers) et l'aquaculture avec des pratiques d'atténuation et d'adaptation (inclus dans le PNACC de 2015 et le CDN de 2021), la **biodiversité agropastorale** (semences et races locales) et les **produits alimentaires locaux riches en nutriments** (légumes, œufs, poisson fumé).

1.3.3. *Import substitution*

Dans l'import substitution, il s'agit d'accroître la production et la transformation locales (**maïs, soja, blé, poisson, lait**) pour **réduire la facture d'importation alimentaire et activer la demande locale**. C'est-à-dire l'achat local pour satisfaire les besoins publics en nourriture, de connecter les producteurs locaux avec les programmes d'alimentaire scolaire, de réduire l'empreinte carbone, de mettre en place des réserves stratégiques de céréales.

2. Les acteurs

De par leur complexité, les systèmes alimentaires impliquent de multiples acteurs aux intérêts variés et parfois contradictoires. Dans cette partie, les acteurs seront présentés selon les domaines d'intervention.

2.1. Les acteurs de la chaîne de valeur riz

Pour mieux comprendre les interactions entre les acteurs de la chaîne de valeur riz, il est important de planter le décor à travers la présentation de celle-ci.



2.1.1. La chaîne de valeur riz

Le riz fait partie des aliments de base des populations rurales et urbaines du Cameroun. Il occupe la deuxième place parmi les céréales les plus consommées après le maïs et son poids dans les échanges extérieurs est suffisamment important.

Situation de l'offre

L'offre de riz est assurée à la fois par la production locale et par les importations. La production du riz paddy suit, d'après le graphique ci-dessous, une tendance haussière entre 2014 et 2022, passant 153.256 tonnes en 2014 à 315.500 tonnes en 2022 avec un pic en 2018 à 364.456 tonnes.

Concernant la production de riz blanchi, elle évolue en dents de scie et est passée de 68.143 tonnes en 2014 à 127.628 tonnes en 2022. L'on note ainsi des pertes importantes dans la chaîne de transformation du riz : pour chaque année considérée, la quantité du riz blanchi représente moins de la moitié de la quantité du riz paddy produite.

Situation de la demande

La demande du riz est étroitement liée à la croissance démographique de la population, au taux d'urbanisation et à l'indice de consommation du riz par habitant qui est d'environ 25kg/hbt/an. Ainsi, la demande nationale de riz au Cameroun dépasserait 600.000 tonnes en 2023 (Tableau 10). Pour la même année, l'écart entre la production et la demande dégage un déficit qui se situe à environ 500 000 tonnes de riz blanc.

Tableau 1: Estimation prévisionnelle de la demande et de l'offre en riz

	Unité	2020	2021	2022	2023	2024
Population	Habitant	24 990 662	25 594 168	26 212 247	26 845 253	27 493 546
Consommateurs (90%)	Tête	22 491 596	23 034 751	23 591 023	24 160 728	24 744 191
Consommation par tête	Kg	25,7	25,8	25,9	26,1	26,2
Demande totale (1)	Tonne	576 949	593 875	611 358	629 421	648 085
Offre (2)	Tonne	115 763	121 551	127 628	134 010	140 710
Gap (3) = (2)-(1)	Tonne	-461 186	-472 324	-483 730	-495 411	-507 375

Source : Plan d'investissement riz (initiative hand in hand)

Défis pour le développement de la filière

Plusieurs contraintes freinent le développement de la filière rizicole. Les principales sont : (a) le caractère extensif des cultures; (b) les difficultés d'accès des paysans aux variétés à haut rendement et aux fertilisants; (c) la vétusté des infrastructures d'aménagement; (d) l'insuffisance des interventions en matière d'aménagements hydro agricoles; (e) l'insuffisante professionnalisation des exploitants; (f) le difficile accès et la vétusté du matériel de décorticage; (g) ainsi que le taux élevé des pertes post-récoltes.





Les quantités de riz importées se sont accrues ces dernières années, impulsées par la demande intérieure et par les marchés des pays voisins, notamment le Nigéria et le Tchad, vers lesquels sont réexportés frauduleusement par voie terrestre, des quantités importantes de riz. Cette situation se justifie, entre autres, par la mise en application des mesures de préservation du pouvoir d'achat des consommateurs, prises par le Gouvernement en 2008, consistant à bonifier les droits et taxes de douane à l'importation de certains produits de première nécessité, dont le riz. Si cette mesure a permis de juguler la crise sociale de 2008, l'accroissement des importations qu'elle a généré a certainement contribué à ralentir le développement de la filière locale de riz, notamment ses segments production, transformation et recherche.

Booster la production locale du riz et rendre résiduelles les importations qui dominent actuellement le marché, est le défi visé par la stratégie de développement de la filière riz. **L'objectif est ainsi de porter la production locale de riz à 750.000 tonnes en 2030 afin de ramener le taux d'autosuffisance à 97%**. Il s'agit en outre de rendre disponible sur les marchés un riz de haute qualité à des prix compétitifs. Cela passe par la modernisation des moyens de production via la mécanisation agricole, la réorganisation des acteurs de la filière, mais davantage de l'implication du secteur privé en amont et en aval.

De manière spécifique, la stratégie de développement de la riziculture envisage l'aménagement de 60.000 ha pour le riz irrigué, 200.000 ha pour le riz pluvial et la production de 6.000 tonnes de semences certifiées par an d'ici 2030. Elle ambitionne également de doter les producteurs et productrices dans divers bassins de productions de motoculteurs, de mini-moissonneuses, de batteuses et de décortiqueuses modernes.

La durabilité de la culture du riz repose sur un équilibre délicat entre productivité, respect de l'environnement et résilience face aux changements climatiques. Actuellement, de nombreux systèmes rizicoles ne sont pas durables, mais des approches agroécologiques (rotation des cultures, utilisation raisonnée de l'eau et des intrants, préservation des sols, ...) montrent un fort potentiel.

2.1.2. Les acteurs de la chaîne de valeur riz

Les principaux acteurs institutionnels de la filière rizicole sont les **entreprises publiques** (SEMRY et l'UNVDA), **les programmes et projets** (PADFA 2, F-PRIAC, PRODERIP, Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz, VIVA LOGONE, VIVA BENOUE, KARAM, ZINA, Hand in Hand, PIISAH, etc.) auxquels il convient d'ajouter quelques **moyens et petits producteurs** peu ou pas organisés. On estime à environ **150.000 exploitants agricoles l'effectif de la main d'œuvre consacrée à la production du riz paddy**.

2.1.2.1. Les sociétés de développement

- **La Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY)**

La Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) est placée sous la tutelle institutionnelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). C'est l'un des acteurs clés de la riziculture au Cameroun, notamment dans la vallée du Logone (région du Nord). C'est un établissement public administratif à caractère spécial qui encadre environ 20 000 riziculteurs organisés en coopératives. Un vaste programme de modernisation est en cours pour la réhabilitation des stations de pompage (Yagoua et Maga), des réseaux d'irrigation et la création d'un centre de gestion rurale pour aider les riziculteurs à mieux gérer leurs exploitations et leurs revenus ; son ambition étant de doubler la production de riz paddy, passant de 90 000 à 180 000 tonnes. Elle bénéficie de l'appui du projet Viva Logone pour améliorer l'irrigation, la gouvernance de l'eau et la productivité agricole.





▪ **La Upper Noun Valley Development Authority (UNVDA)**

Placé sous la tutelle du MINADER, la Upper Noun Valley Authority (UNVDA) est un organisme public camerounais chargé du développement agricole dans la vallée du Haut-Noun, dans la région du Nord-Ouest. C'est également un acteur majeur dans la production du riz. Ses principales missions consistent en la promotion de la riziculture et l'appui aux producteurs à travers : la fourniture d'intrants, l'encadrement technique et la facilitation de l'accès au crédit. Elle travaille en collaboration avec d'autres partenaires tel le Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale (PRODERIP), pour le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

2.1.2.2. Les programmes et projets

▪ **Le Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale (PRODERIP)**

Le PRODERIP est une initiative du gouvernement camerounais, mise en œuvre par le MINADER avec l'appui de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), pour renforcer la production nationale de riz. Actuellement en phase 2, une troisième phase est envisagée pour la consolidation des acquis. Il s'inscrit dans une stratégie nationale plus large, soutenue par la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), pour faire du Cameroun un acteur majeur de la riziculture sur le continent.

Objectif : le projet vise à appuyer les petits producteurs de riz à travers des activités de formation, de vulgarisation, de suivi, et d'amélioration des techniques post-récolte.

▪ **Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles, Phase 2 (PADFA 2)**

Placé sous la tutelle du MINADER, le PADFA 2 est mis en œuvre avec l'appui du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). Ce projet en phase de consolidation des acquis (phase 2), cible les filières riz et oignon. Les activités mises en œuvre se rattachent aux objectifs spécifiques du FIDA. Outre les coopératives, le PADFA2 travaille avec des partenaires tels que l'ONACC et ACEFA dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatifs au financement de l'AFD.

Objectif : l'objectif global du PADFA II est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles à travers les résultats attendus suivants :

- l'augmentation de la production des filières ciblées (OS1 du FIDA) ;
- l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions (OS2 du FIDA) ;
- le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs des filières cibles (OS3 du FIDA) ;
- l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

▪ **Le Projet de Ferme Pilote de Riziculture Irriguée d'Avangane Cameroun (FPRIAC)**

Rendu en phase 3 (2024-2028), ce projet placé sous la coordination du MINADER a été lancé officiellement en 2025. Il est financé par la Coopération avec la Corée du Sud.

Objectif : l'objectif général est d'améliorer la productivité rizicole à travers l'adoption de variétés de riz compétitives et l'amélioration des pratiques culturales.





Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Produire 1800 tonnes de semences certifiées de riz d'ici 2028 ;
- Produire 240 000 tonnes de paddy grâce à l'extension des surfaces et l'intensification des pratiques agricoles d'ici 20230 ;
- Aménager 72 ha de terres agricoles nouvelles d'ici 2028 ;
- Réhabiliter 40 ha de parcelles dégradées issues des phases précédentes ;
- Améliorer l'accès des producteurs aux semences, engrais et produits phytosanitaires certifiées ;
- mettre en place des formations ciblées sur les techniques de riziculture moderne.

▪ **Le Projet de Développement de la Chaîne de valeur riz - PDCVR**

Le Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz (PDCVR) est une initiative ambitieuse du gouvernement camerounais, placée sous la tutelle du MINADER qui vise à renforcer la production nationale de riz, réduire la dépendance aux importations et améliorer les conditions de vie des producteurs.

Objectif : son objectif principal est de contribuer à l'autosuffisance en riz, d'améliorer la croissance économique et d'augmenter les revenus des ménages. Plus spécifiquement, il contribuera à :

- Augmenter la production et la productivité du riz ;
- Augmenter le revenu des petits producteurs agricoles et réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
- Renforcer les capacités humaine, sociale et institutionnelle pour promouvoir la production, la transformation et la commercialisation du riz de manière rentable ;
- Créer un environnement propice au développement d'entreprises agricoles au niveau communautaire pour l'approvisionnement en riz compétitif, en produits à base de riz et en sous-produits du riz sur les marchés.

▪ **Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements dans la Vallée du Logone (Projet Viva Logone)**

Placé sous la tutelle du MINEPAT, Viva Logone est une initiative stratégique du gouvernement camerounais, soutenue par la Banque mondiale, pour moderniser l'agriculture irriguée dans l'Extrême-Nord, en particulier autour de **Yagoua et Maga**. Ce projet complète les efforts de la SEMRY et s'inscrit dans une vision plus large de transformation durable de la riziculture au Cameroun

De manière spécifique :

- Réhabilitation des infrastructures agricoles : stations de pompage, canaux d'irrigation (primaires, secondaires, tertiaires) et parcelles agricoles.
- Renforcement de la résilience climatique : formation des riziculteurs aux pratiques agricoles durables et résilientes.
- Appui technique et financier : bancarisation des subventions, distribution d'intrants, et accompagnement des producteurs.
- Suivi et évaluation : mise en place de mécanismes pour assurer l'efficacité des actions planifiées.





- **Le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements dans la Vallée de la Bénoué - VIVA BENOUE**

Le **Projet Viva Bénoué** est une initiative ambitieuse du gouvernement camerounais, financée par la Banque mondiale qui s'inscrit dans une logique de transformation structurelle de l'agriculture dans le Nord du Cameroun, avec un accent sur la durabilité, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des producteurs. Il est financé par la Banque Mondiale

Objectif : améliorer les conditions de vie des populations de la vallée de la Bénoué dans la région du Nord du Cameroun, en valorisant les investissements existants et en renforçant les capacités des acteurs locaux . Il est mis en œuvre par la **MEADEN** (Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord) et vise à transformer durablement la vallée de la Bénoué.

De manière spécifique :

- **Aménagement hydro-agricole** : réhabilitation de milliers d'hectares pour la riziculture et d'autres cultures vivrières.
- **Renforcement de la résilience climatique** : mise en place d'un système d'alerte précoce et d'un réseau hydrométéorologique.
- **Appui aux producteurs** : cofinancement de plans d'affaires agricoles et agro-industriels, avec accompagnement technique.
- **Développement rural intégré** : création de pistes d'accès, de centres de gestion rurale, et amélioration des conditions de vie.

- **Le projet ZINA**

Placé sous la tutelle du MINEPAT, le projet a une seule composante, l'aménagement de 9521 ha de périmètres hydro agricoles dont 2718 ha en Maitrise totale et 6800 ha en submersion contrôlée dans la localité de Zina.

Objectif : aménager 9 521 ha de périmètre irrigués dont la totalité sera mise en valeur en saison de pluie et 30% en saison sèche.

- **Le projet KARAM**

C'est un projet placé piloté par le MINEPAT en collaboration avec le MINADER avec un financement EXIM BANK INDIAN. Avec un potentiel de production de 82 800 t de paddy et 56 000 t de riz blanchi sur 3600 ha, il est encore au stade d'étude et de signature du marché dans le cadre de la Commission spéciale du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique de la zone de l'Extrême nord du pays. Ce projet ne pourra démarrer qu'en 2026.

Objectif : aménager 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la localité de Karam, département du Logone et Chari, avec des composantes équipements engins agricoles, construction usine de décorticage de riz, construction centrale de production d'électricité par cogénération de la paille et construction ligne de transport d'énergie. Une fois les terres aménagées, elles seront rétrocédées aux populations locales.





© IFAD/Wagui Motchadje Sam Franklin

▪ L'initiative Hand in Hand

Il s'agit d'un programme de la FAO lancé pour accélérer la transformation de l'agriculture et améliorer les conditions de vie des populations rurales. Elle cible les zones à fort potentiel agricole mais confrontées à l'insécurité alimentaire. Dans ce cadre, un plan d'investissement a été élaboré. Dans le cadre de la production, le gouvernement devra apporter une subvention partielle à l'acquisition des engrais, des produits phytosanitaires et à la gestion de la fertilité des sols pour les petits producteurs conformément au manuel de procédures des subventions agricoles. Il poursuivra ses efforts dans la certification et le contrôle des engrais et produits phytosanitaires tout en délivrant des formations sur les techniques de fumure, de fertilisation, et de protection intégrée des cultures. L'appui -conseil et la vulgarisation d'itinéraires techniques adaptés seront apportés aux producteurs par des formations périodiques et des visites des exploitations, concertations entre acteurs du maillon production. La mécanisation des opérations culturales sera appuyée à travers la facilitation de la maintenance des équipements de labour, désherbage, ensemencement, traitement phytosanitaire, moissonnage, battage, ensachage.

Objectif : l'objectif global est d'accroître la productivité agricole afin d'améliorer à la fois la nutrition et le niveau de vie des populations rurales tout en contribuant à la croissance économique mondiale, conformément au mandat de la FAO.



Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Faciliter la commercialisation des récoltes : au moins 90% des récoltes locales devront être commercialisées à l'horizon 2030 ;
- Créer des emplois décents et améliorer les revenus, notamment pour les femmes et les jeunes, impliqués dans les différents maillons de la chaîne de valeurs du riz ;
- Accroître l'accessibilité physique et économique du riz afin de réduire les niveaux d'insécurité alimentaire ;
- Mener des exploitations pilotes associant la production simultanée de riz et de poisson dans les rizières irriguées (rizi-pisciculture).

2.2. La transition agro écologique

L'intérêt pour l'agroécologie est croissant au Cameroun bien qu'il n'existe pas de cadre juridique spécifique à l'agroécologie, ni de politique ou autre instrument institutionnel régissant le secteur. Celui-ci est guidé par l'objectif de promouvoir une intensification raisonnée, basé sur la vulgarisation des pratiques agronomiques améliorées et durables incluant la gestion intégrée des forêts, l'agroécologie, l'agriculture périurbaine et une intégration des services écosystémiques en vue de réduire l'utilisation des produits chimiques en agriculture et de lutter contre la déforestation causée par des pratiques agricoles non durables.

Selon une étude réalisée en 2022 par l'Institut National de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD) et le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD), l'agroécologie au Cameroun demeure encore limitée à l'échelle de la ferme et de la recherche où la plupart des agriculteurs locaux ne valorise pas l'agroécologie. Très peu d'acteurs considèrent l'agroécologie comme une pratique, une science et un mouvement ; ce qui limite le développement de l'agroécologie au niveau des champs et des systèmes alimentaires. Il y a également un très faible niveau de mise en réseau entre les acteurs de l'agroécologie existants, raison pour laquelle l'agroécologie en tant que mouvement n'est pas encore une réalité. Les petits exploitants sont réticents à adopter certaines pratiques agroécologiques en raison du manque de connaissances, le ciblage de petites zones géographiques pour promouvoir des pratiques spécifiques, le faible financement et incohérent de l'agroécologie et le faible plaidoyer en faveur de l'agroécologie comme voie durable pour transformer le système alimentaire au Cameroun. Pour y remédier, l'étude recommande que tous les acteurs des chaînes de valeur agricoles offrent des opportunités de co-création de connaissances afin d'encourager l'agroécologie au Cameroun, de réaliser une extension et une mise en œuvre efficaces des innovations agroécologiques au niveau de la ferme, du champ/agroécosystème et du système alimentaire, de créer des réseaux agroécologiques au Cameroun, de plaider pour un financement fort et cohérent de l'agroécologie et d'incorporer l'agroécologie dans le système éducatif du Cameroun

Parmi les acteurs de la transition agro-écologique, on retrouve les programmes et projets étatiques, le réseau de promotion de l'agroécologie ainsi que d'autres acteurs répartis dans les dix régions du pays.





2.2.1. Les programmes et projets étatiques

- **Le projet "Accroître la Résilience des Communautés Locales au Changement Climatique grâce à l'Entrepreneuriat des Jeunes et à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (ACREGIR)**

Placé sous la tutelle du MINEPDED, le projet est financé par le Fonds d'Adaptation aux changements climatiques et administré par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Il a pour but d'améliorer les moyens d'existence et la capacité d'adaptation aux changements climatiques des ménages de producteurs vivants dans les zones rurales du Cameroun. Le projet cible 8 800 ménages ruraux, soit près de 52 800 personnes vivant à la périphérie des trois parcs nationaux (environ 40% de la population). Parmi ces 8 800 ménages, environ 2 300 jeunes éco entrepreneurs (dont 50% de femmes) seront soutenus. Seront également ciblés des organisations paysannes, des coopératives, des institutions financières partenaires, des petits entrepreneurs ruraux, des femmes et des jeunes ruraux (18 à 35 ans), ainsi que des membres de populations autochtones

Plusieurs partenaires sont impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, notamment : IUCN, ICRAF, INBAR, ONACC, ILC/CED, CIRMAD, PLANOPAC, CNOPCAM.

Objectif : ce projet a pour objectif d'améliorer les moyens d'existence et la capacité d'adaptation aux changements climatiques des ménages de producteurs vivants dans les zones rurales du Cameroun.

Plus spécifiquement, il vise à accroître la capacité d'adaptation des communautés locales, en particulier les jeunes et les femmes, aux changements climatiques par la promotion de moyens d'existence résilients et par la gestion intégrée des ressources naturelles à la périphérie des parcs nationaux de Waza, de la Bénoué et Kimbi-Fungom.

- **Le Programme Intégré de Développement et d'adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun**

Placé sous la tutelle du MINEPAT, le programme est financé par la Banque Africaine de Développement et le Fonds Vert pour le Climat. Le PIDACC/BN composante Cameroun est lié aux effets néfastes du changement climatique sur les ressources naturelles et les populations du bassin du Niger, qui est le deuxième plus grand bassin fluvial d'Afrique. Le programme vise à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés face aux changements climatiques, en appuyant des actions de restauration des terres et des forêts, de promotion de l'agriculture durable et de gestion intégrée des ressources en eau.

Objectif : les objectifs du projet PIDACC/BN composante Cameroun sont de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes du bassin du Niger face aux changements climatiques, en appuyant des actions de restauration des terres et des forêts, de promotion de l'agriculture durable et de gestion intégrée des ressources en eau.

- **Programme à Impact pour la Gestion Durable des Paysages Forestiers du Cameroun dans le Bassin Du Congo**

Placé sous la tutelle du MINEPDED, ce programme est financé par le GEF à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). C'est un Programme à impact pour la gestion durable des paysages forestiers du Cameroun dans le Bassin du Congo qui vise à éliminer les obstacles à la conservation de la biodiversité, à la restauration des terres et à la gestion durable des forêts à travers une gestion communautaire des paysages.





Objectif : le programme vise à restaurer les terres et à gérer durablement les forêts à travers une gestion communautaire des paysages.

▪ **L'initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI)**

L'initiative est un partenariat international qui soutient les pays d'Afrique Centrale dont le Cameroun dans leurs efforts pour réduire la déforestation tout en poursuivant un développement économique durable. Au Cameroun, elle vise à contribuer à la mise en œuvre de la SND30 et des ODD30 en abordant les défis du changement climatique, de la déforestation et de la dégradation des terres. Ainsi, elle met l'accent sur la préservation des forêts, la promotion de pratiques agricoles durables, le renforcement de la gouvernance, le partage de connaissances et la mobilisation de financements pour soutenir ces efforts.

Le MINEPAT est officiellement mandaté par lettre de la Présidence (17 janvier 2022) pour coordonner le partenariat avec le CAFI. Le Cameroun a signé la lettre d'intention avec CAFI et l'initiative menée en deux phases se présente comme suit :

(ii) *Phase de démarrage (2024-2026) :*

- Coordination intersectorielle et multi-niveau qui fournit des ressources techniques/financières au MINEPAT et aux autres ministères sectoriels assuré par la GIZ
- Renforcement des capacités pour l'aménagement du territoire : **Projet de renforcement des capacités pour l'aménagement du territoire** qui consolidera et renforcera les travaux en cours de plusieurs ministères soutenus sur la planification participative de l'aménagement du territoire, la cartographie et le suivi de l'utilisation des terres et du changement d'affectation des terres assuré par GIZ.
- Intensification durable du cacao et café via le mécanisme de financement appelé « guichet de transition agroécologique » du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) assuré par le FIDA ;
- Gestion intégrée des paysages : **Projet de gestion intégrée du paysage de Grand Mbam** qui va renforcer les capacités décentralisées pour : l'aménagement du territoire; la gouvernance des ressources naturelles; et la coordination intersectorielle au niveau des Conseils Régionaux et Municipaux respectifs, en vue de tester des approches incitatives standardisées qui peuvent se convertir en **programmes de réduction d'émission « juridictionnels »** dans les phases d'engagement et d'expansion du partenariat assuré par la KfW.

(iii) *Thématiques d'Engagements futurs : Secteurs mines, forêts, énergie, autres chaînes de valeur*

2.2.2. Le Réseau de Promotion de l'Agroécologie au Cameroun (REPAC)

Il s'agit d'un réseau des organisations de la société civile camerounaise engagées dans la promotion de l'agroécologie. Les membres fondateur sont : Green Development Advocates (GDA) qui assure la présidence, Environment and Rural Development Foundation (ERuDeF), la Vice-présidence, Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD), Secrétariat technique et organe exécutif du réseau. D'autres organisations mentionnées comme partenaires ou membres incluent : ADD, ACDIC, AJESA, RADD, CPF Mbouo, CONAPROCAM, FODER, INADES formation, RELUFA, ...





2.2.3. Autres acteurs soutenant les pratiques agro-écologiques

Selon l'étude menée par l'IRAD et le SAILD, il existe plusieurs institutions soutenant les pratiques agro-écologiques au Cameroun. Ceux-ci ont une compréhension claire de la signification globale de l'agroécologie et avec l'objectif commun de transformer le système agricole actuel en un agroécosystème durable. Ceux-ci sont répartis dans les dix régions du pays. Il s'agit de : les institutions de recherche nationales et internationales, les universités, les organisations non gouvernementales, les organisations de développement et de certains groupes d'agriculteurs et d'agences financières. Toutefois, il faut noter que les groupes d'initiative commune et les organisations non gouvernementales locales, se concentrent sur de petites zones géographiques.

Tableau 2: Aperçu du nombre d'organisations utilisant les pratiques agro-écologiques par région et couverture géographique de leurs activités

Région	Nombre d'organisation	Couverture géographique	Quelques exemples
Adamaoua	13	Territoire national, régional et départemental,	Université de Ngaoundéré, IRAD, MINADER, CERAFA, CROPSEC, Horizon vert de Mbe, SABIOCED, DREPIA, SYDED, etc
Centre	26	National	SAILD, IRAD, AGRIBIOCAM, MINFOF, CIP, IITA, MINRESI, GDA, FAM COOP SA, UYI, CIFOR-ICRAFT, ABIOGET, RELUFA, etc.
Est	10	Régional	Promojeunes, Plan International, PADK, MACLOD, Green Farm, APROBEC, MINADER, SAILD, IRAD, etc.
Extrême-Nord	11	Régional	SAILD, NRC, Univ. of Maroua, UNHCR, SODECOTON, SAHELI, PADFA, ACF etc.
Littoral	4	National	EcoDAs-Cameroon, SYNAPARCAM, GIC-MAPER, Garden of Africa.
Nord	27	National	SAILD, IRAD, MINEPIA, MINADER, GIZ-PROFE, GIC Sebedemre de Bame, FODER, etc.
Nord-Ouest	12	National	SAILD, CAEPP-CAM, CAMGEW, FEP-CIG, FAP, Fungom farms, Green partners Asso. etc.
Ouest	26	National	GADD, ABC, AGRO ANKH, ACODEB, BELLE AVENIR, BINUM, CAPLABAM, etc
Sud	8	National	New Deal Invest Agro COOP-CA, MINFOF, MINEPDED, DOMAYO FARMING, PROCOOPMA etc.
Sud-Ouest	28	National	Afrinet, SOWEDA, AGRCOMCOOP-BOD, AGROVISC, AJESH, CAEP, FOREP, etc.

Source: SAILD et IRAD, (2022)





2.3. L'import substitution

La stratégie Nationale de Développement (SND30) du Cameroun ambitionne de procéder à une transformation structurelle de l'économie par la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et à l'accumulation de la richesse nationale. Pour y parvenir le Gouvernement a fait le choix de s'appuyer sur les avantages comparatifs de l'économie pour promouvoir la politique d'import substitution. Cette politique consiste en une substitution des importations et la promotion des exportations des produits locaux. Dans ce sens, les crises internationales, sanitaires et politiques, ont davantage offert à l'agriculture vivrière camerounaise des opportunités pour se développer.

Le politique d'import substitution est axée autour des produits qui grèvent de manière substantielle la balance commerciale tels que : le riz, le maïs, le blé, l'huile de palme, le poisson, le lait et d'autres céréales.

2.3.1. Les acteurs institutionnels et privés

La politique d'import substitution mobilise une diversité d'acteurs publics et privés. Au rang des acteurs institutionnels clés, on peut citer les administrations en charge de :

- l'agriculture qui appui la production vivrière et agro-industrielle ;
- l'élevage en charge des filières animales et halieutiques ;
- les petites et moyennes entreprises qui soutiennent les Petites et Moyennes Entreprise (PME) ;
- des finances qui gère les incitations fiscales et douanières ;
- du commerce qui s'occupe de la promotion du « made in Cameroon » et de l'encadrement des filières d'exportation ;

Parmi les autres acteurs privés, on retrouve :

- les coopératives agricoles ;
- les Petites et Moyennes Entreprises et startups locales ;
- le groupement des industries meunières engagé dans l'incorporation de farines locales (manioc, patate) dans a boulangerie ;
- la Plateforme des promoteurs de farines locales (PROFALCAM) qui intervient particulièrement dan la filière manioc ;
- le Centre de réseaux des filières de croissance (CRFC) ;
- la chambre de commerce qui forme les boulangers à l'utilisation de farines locales.

2.3.2. Les plans, programmes et projets

▪ Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH)

Le PIISAH a été conçu pour être : (i) un outil catalytique pour accompagner les acteurs du secteur privé dans la mise en œuvre de la politique d'import-substitution du Gouvernement ; (ii) un outil opérationnel permettant d'assurer un mix entre import/substitution et promotion des exportations, conformément aux orientations fondamentales de la SND30 ; (iii) un instrument matérialisant la volonté d'un Etat stratège et pragmatique qui met en place les facilités pour l'émergence du secteur privé ; (iv) un cadre intégré et cohérent des actions du Gouvernement, des acteurs du secteur privé et des partenaires techniques et financiers pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Ledit plan porte sur les filières suivantes : riz, maïs, blé, mil/sorgho, soja, huile de palme, poisson et bovin/lait.





Objectif : l'objectif général du PIISAH est de contribuer à la réduction du déficit de la balance commerciale à travers la substitution des produits importés par la production locale.

Spécifiquement, le plan vise à :

- faciliter le développement des actions du secteur privé dans le domaine agropastoral sur des espaces sécurisés et aménagés ;
- contribuer à l'augmentation significative de la production et de la disponibilité des produits locaux de grande consommation ;
- créer un environnement propice au développement des activités agropastorales.

Le PIISAH se décline en trois (03) principaux axes.

Axe 1 : Sécurisation et aménagement des périmètres hydroagricoles et halieutiques qui vise à sécuriser et aménager les périmètres agricoles et halieutiques, puis désenclaver les bassins de production à l'effet de faciliter l'installation des opérateurs privés. A côté des petites exploitations familiales, le Plan envisage la promotion de l'accès des opérateurs privés aux grandes superficies avec pour objectif d'améliorer la

Axe 2 : Amélioration de la production, de la transformation et de la commercialisation qui porte sur la mise à niveau de la chaîne de production, de transformation et de commercialisation pour améliorer la disponibilité des produits locaux de grande consommation sur le territoire national. Ses actions visent à améliorer les niveaux de rendement des filières. Au-delà des mesures conjoncturelles prises pour faciliter l'accès aux intrants, il s'agit de renforcer les capacités de production locale des engrais et semences, et également moderniser l'appareil de transformation et assurer la disponibilité des produits « Made in Cameroon ».

Axe 3 : Amélioration de l'accès à la recherche, à la formation et aux financements à travers le soutien à l'effort des acteurs et la facilitation de l'accès des produits locaux aux marchés (à travers les fonds de garantie). De même, un accent est mis sur la structuration des filières par la mise sur pied de l'interprofession et la formation aux métiers agropastoraux et halieutiques. Il est également envisagé de développer des actions transversales qui permettront d'orienter prioritairement le choix de consommation des populations vers les produits locaux et de promouvoir l'accès des produits «made in Cameroun» au marché par la normalisation de ces produits.

Les filières du PIISAH :

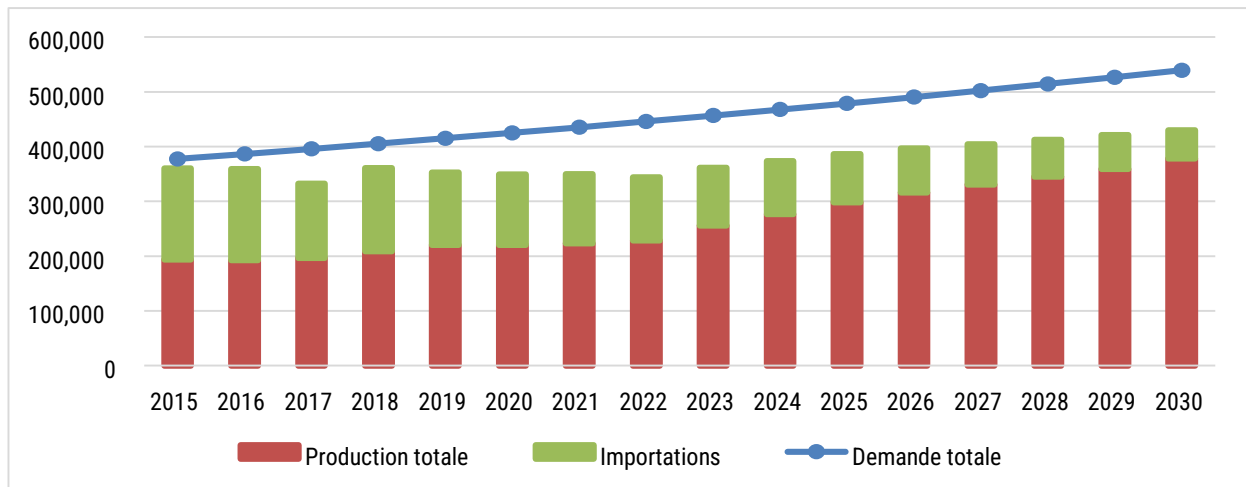
Le Poisson

Avec une production de 249.000 tonnes de poisson en 2020, la production nationale ciblée dans la SDSR/PNIA 2020-2030 est estimée à 324.250 tonnes en 2025 et 450.530 tonnes en 2030. Ces différents niveaux de production restent en deçà de la demande nationale sans cesse croissante.

Dans la perspective de réduire les niveaux de dépendance des importations de poisson de 31% en 2020, à 15% en 2025 et à 3% en 2030, il est important d'envisager une production intérieure brute ambitieuse. Obtenir un tel résultat nécessite que d'importantes réformes structurelles et des actions spécifiques soient implémentées.



Figure 1: Situation de l'offre et de la demande (en tonne) de poisson



Source: MINEPAT, 2021

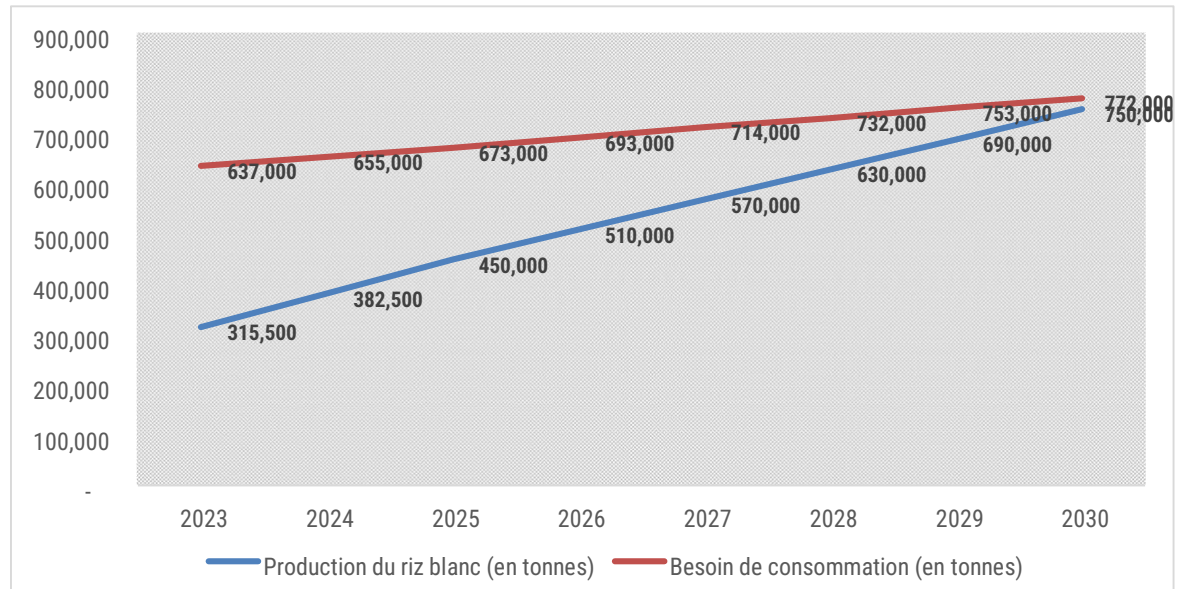
Les mécanismes pour l'augmentation de la production nationale et la disponibilité de poisson dans les marchés de grande consommation portent sur :

- la construction des infrastructures de conservation et de stockage et l'acquisition des infrastructures de transport des produits halieutiques (débarcadères, entrepôts et camions frigorifiques) ;
- le renforcement des capacités de production locale d'aliments de poisson et d'alevins ;
- le développement de la recherche sur les variétés améliorées d'aliments de poissons ;
- le désenclavement et l'aménagement des bassins de production maritime et continentale ;
- la défiscalisation et l'exonération des taxes à l'importation des équipements et intrants aquacoles ;
- la structuration et l'appui à l'installation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture dans les bassins de production;
- la révision des textes législatifs et réglementaires régissant la pratique de l'aquaculture et de la pêche au Cameroun.

Le riz

Les simulations de la Stratégie de Développement du Riz montrent une évolution croissante de la production nationale du riz blanc allant de 315.500 tonnes en 2023 à 750.000 tonnes en 2030 (Graphique 16). A ce rythme, le gap entre l'offre nationale et la demande quitterait de 321.500 tonnes en 2023 à seulement 22.000 tonnes en 2030.

Figure 2: Projection de la production nationale (en tonnes) et de la demande nationale (en tonnes) en riz blanc



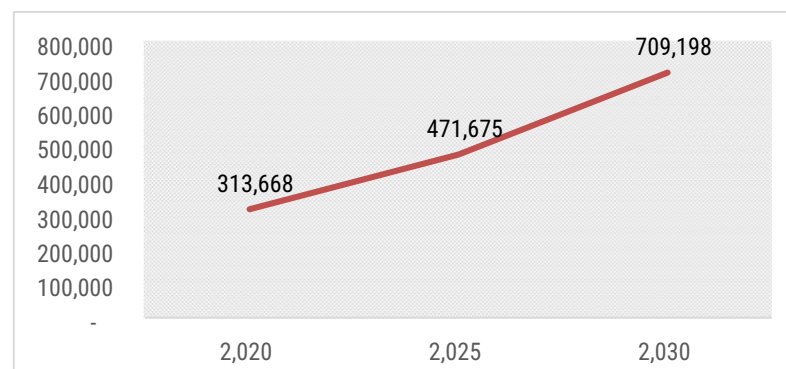
Source : Document PIISAH

Le développement de la filière riz passerait ainsi par l'augmentation des surfaces hydroagricoles, l'amélioration de la transformation du riz paddy en riz blanchi, et l'intensification des mécanismes de régulation du marché.

Le lait

La production de lait a connu une augmentation moyenne annuelle de 9,4% sur la période 2014-2019. Cette production se situe à environ 313.668 tonnes en 2020. Avec une variation annuelle de 4,7% sur la période 2020-2025, les prévisions de production nationale de lait se chiffrent à 471.675 tonnes en 2025 et 709 198 tonnes en 2030.

Figure 3: Prévisions de production nationale de lait (en tonnes)



Source : SDSR/PNIA 2020-2030



Ces prévisions de production semblent loin de pouvoir résoudre la problématique des importations de lait à l'horizon 2035. Pour atteindre l'objectif d'autosuffisance en lait en 2035, le Cameroun devra accroître sa production de 10% par an et importer en moyenne 239.000 tonnes de lait par an jusqu'à 2030 comme le présente le tableau ci-après.

Tableau 3: résorption totale des importations de lait à l'horizon 2035

Lait au Cameroun	2015	2020	2025	2030	2035
Cons/Habitant (Kg/Hab/an)	16	18,5	21	23,5	26
Cons Totale (Tonne)	373 000	492 000	630 000	787 000	963 000
Production	141 000	228 000	368 000	596 000	963 000
Importations	232 000	264 000	262 000	191 000	0

Source: Document PIISAH

Pour une résorption totale des importations de la filière lait, la stratégie retenue consiste à relever les principaux défis suivants :

- l'intensification de la production des fourrages ;
- la formation et le renforcement des capacités pour la maîtrise des processus de collecte, conservation, transport et transformation de lait ;
- le désenclavement des bassins de production ;
- le choix des races génétiquement améliorées et le développement du système de santé animale ;
- l'acquisition des infrastructures de conservation et de stockage et l'acquisition des infrastructures (de la chaîne de froid, étables, etc.) ;
- la structuration de la filière en interprofession indépendante.

▪ **Le Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Élevage et de Pisciculture (PDCVEP)**

Le PDCVEP est placé sous la tutelle du MINEPIA et financé par la BAD. Dans le cadre de l'émergence du sous- secteur élevage, le diagnostic du sous-secteur Elevage, Pêche et Industries Animales ont permis d'orienter l'intervention du projet dans trois filières majeures qui sont : le bovin, le porc et le poisson. L'approche « chaînes de valeurs » a été retenue pour renforcer la productivité et la compétitivité desdites filières avec l'implication du secteur privé de type commercial, industriel et bancaire tout en offrant les possibilités de création des entreprises aux jeunes diplômés

Objectif : objectif général d'accroître de manière compétitive et hygiénique les produits bovins, porcins et du poisson ainsi que l'amélioration des revenus des acteurs et la création de nouveaux emplois le long des trois chaînes de valeur.



De manière spécifique, il s'agit de :

- Augmenter les productions animales et halieutiques ;
- Accroître les abattages contrôlés et
- Augmenter le financement privé dans les filières bovine, porcine et pisciculture

▪ Le Plan de développement de la filière lait

Un plan de développement de la filière laitière porté par le ministère en charge de l'élevage et des industries animales est en cours de finalisation. En effet, celui-ci a été élaboré en vue de contribuer à l'amélioration durable de la productivité de la filière laitière pour satisfaire la demande en quantité et en qualité et réduire les importations. Ce plan qui couvre une période de 20 ans se base sur un diagnostic de la filière qui fait état de : nombreuses initiatives menées, une offre faible en 2022 (6,8 kg/habitant) et inégalement répartie sur l'ensemble du territoire selon les zones urbaines et rurales ; une production traditionnelle extensive et semi intensive ; les centres de collecte mis en place par l'Etat et les partenaires au développement, l'activité de collecte essentiellement effectuée autour des élevages de production laitière dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord et Nord-Ouest, une faible capacité du système de collecte et du réseau de distribution du local, la transformation est soit artisanale et à faible échelle dans les fermes laitières soit à partir du lait importé principalement dans les régions du Centre et du Littoral, et l'existence de deux pools de commercialisation (Littoral 55% et Centre 45%).

Objectif : améliorer la production nationale du lait local de façon à réduire la part du déficit de la balance commerciale du pays causée par le lait et les produits laitiers, d'améliorer l'accès des populations au lait de qualité et en quantité suffisante.

Le plan s'articule autour de six programmes, à savoir : (i) génétique, (ii) alimentation, (iii) santé, logement et bien-être, (iv) valorisation du lait, (v) recherche et développement et (vi) gouvernance. Plus d'une cinquantaine de projets ont été identifiés pour la mise en œuvre de ces programmes.



© WFP/Emily Pinna



2.3.3. Territorialisation des Acteurs intervenant dans les différents domaines de convergence

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des programmes et projets mis en œuvre dans le cadre des trois priorités de convergence. Elle en ressort que les projets d'un même domaine d'intervention se chevauchent dans les différentes régions du pays.

Tableau 4: répartition géographique des programmes et projets mis en œuvre autour des trois priorités de convergence

Projet/initiative	Domaine d'Intervention	Region	Département	Commune
ACREGIR	Transition agroécologique	Extrême-Nord	Logone et Chari	Waza
ACREGIR	Transition agroécologique	Nord	Mayo Rey	Tcholliré
ACREGIR	Transition agroécologique	Nord-Ouest	Menchum	Kimbi-Fungom
CAFI	Transition agroécologique	Centre		
CAFI	Transition agroécologique	Sud		
CAFI	Transition agroécologique	Est		
CAFI	Transition agroécologique	Littoral		
CAFI	Transition agroécologique	Ouest		
CAFI	Transition agroécologique	Sud-Ouest		
CAFI	Transition agroécologique	Nord-Ouest		
FPRIAC	Riz	Centre	Haute Sanaga	Nkoteng (Avangane)
Hand in Hand	Riz	Adamaoua	Djerem	
Hand in Hand	Riz	Centre	Haute Sanaga	
Hand in Hand	Riz	Centre	Mbam et Kim	
Hand in Hand	Riz	Centre	Mefou et Afamba	
Hand in Hand	Riz	Centre	Mefou et Akono	
Hand in Hand	Riz	Centre	Nyong et Mfoumou	
Hand in Hand	Riz	Centre		
Hand in Hand	Riz	Est	Haut Nyong	
Hand in Hand	Riz	Est	Kadey	





Projet/initiative	Domaine d'Intervention	Region	Département	Commune
Hand in Hand	Riz	Est	Lom et DJEREM	
Hand in Hand	Riz	Extrême-Nord	Logone et Chari	
Hand in Hand	Riz	Extrême-Nord	Mayo Danay	
Hand in Hand	Riz	Nord	Benoué	
Hand in Hand	Riz	Nord	Mayo Louti	
Hand in Hand	Riz	Nord-Ouest	Bui	
Hand in Hand	Riz	Nord-Ouest	Donga Mantung	
Hand in Hand	Riz	Nord-Ouest	Menchum	
Hand in Hand	Riz	Nord-Ouest	Mezam	
Hand in Hand	Riz	Nord-Ouest	Ngoketunjia	
Hand in Hand	Riz	Ouest	Bamboutos	
Hand in Hand	Riz	Ouest	Menoua	
Hand in Hand	Riz	Ouest	Ndé	
Hand in Hand	Riz	Ouest	Noun	
Hand in Hand	Riz	Sud	Dja et Lobo	
Hand in Hand	Riz	Sud	Mvila	
Hand in Hand	Riz	Sud	Vallée du Ntem	
KARAM	Riz	Extrême-Nord	Mayo Danay	Gobo(karam)
PADFA II	Riz	Extrême-Nord	Logone et Chari	
PADFA II	Riz	Extrême-Nord	Mayo Danay	
PADFA II	Riz	Extrême-Nord	Mayo Kani	
PADFA II	Riz	Extrême-Nord	Mayo Sava	
PADFA II	Riz	Extrême-Nord	Mayo Tsanaga	
PADFA II	Riz	Extrême-Nord	Diamare	
PADFA II	Riz	Nord		Pitoa
PADFA II	Riz	Nord		Rey Bouba
PADFA II	Riz	Nord		Tcholliré
PADFA II	Riz	Nord		Touboro
PADFA II	Riz	Ouest	Ndé	Bangangté
PADFA II	Riz	Ouest	Ndé	Bassamba
PADFA II	Riz	Ouest	Ndé	Tonga
PADFA II	Riz	Nord-Ouest	Menchum	
PADFA II	Riz	Nord-Ouest	Mezam	
PADFA II	Riz	Nord-Ouest	Ngoketundja	
PDCVEP	Import Substitution	10 régions		
PDCVriz	Riz	Extrême-Nord		
PDCVriz	Riz	Nord-Ouest		
PDCVriz	Riz	Ouest		





Projet/initiative	Domaine d'Intervention	Region	Département	Commune
PIDACC/BN	Transition agroécologique	Nord	Benoué	
PIISAH	Import Substitution	10 régions		
PRODERIP	Riz	Adamaoua	Mayo Banyo	Banyo
PRODERIP	Riz	Adamaoua		Djohong
PRODERIP	Riz	Adamaoua		Ngaoundal
PRODERIP	Riz	Adamaoua		Tibati
PRODERIP	Riz	Centre		Mbandjock
PRODERIP	Riz	Centre		Ntui
PRODERIP	Riz	Centre		Obala
PRODERIP	Riz	Centre		Yoko
PRODERIP	Riz	Est		Batouri
PRODERIP	Riz	Est		Bertoua
PRODERIP	Riz	Est		Garoua Boulai
PRODERIP	Riz	Est		Yokadouma
PRODERIP	Riz	Extrême-Nord	Logone et Chari	
PRODERIP	Riz	Extrême-Nord	Mayo Danya	
PRODERIP	Riz	Extrême-Nord	Mayo Kani	
PRODERIP	Riz	Extrême-Nord	Mayo Sava	
PRODERIP	Riz	Extrême-Nord	Mayo Tsanaga	
PRODERIP	Riz	Littoral	MOUNGO	Dibombari
PRODERIP	Riz	Littoral	MOUNGO	Manjo
PRODERIP	Riz	Littoral	NKAM	Nkondjock
PRODERIP	Riz	Littoral	NKAM	Yabassi
PRODERIP	Riz	Nord	Faro	Yokadouma
PRODERIP	Riz	Nord-Ouest	Menchum	
PRODERIP	Riz	Nord-Ouest	Mezam	
PRODERIP	Riz	Nord-Ouest	Ngoketundja	
PRODERIP	Riz	Ouest	Menoua	Dschang
PRODERIP	Riz	Ouest	MIFI	Bafoussam
PRODERIP	Riz	Ouest	NDE	Tonga
PRODERIP	Riz	Ouest	Ndé	Bassamba
PRODERIP	Riz	Ouest	NOUN	Foumbot
PRODERIP	Riz	Sud	Mvila	
Programme à Impact	Transition agroécologique	Est		Gari gombo (Sangha)
Programme à Impact	Transition agroécologique	Sud		Campo ma'an
Programme à Impact	Transition agroécologique	Sud		Dja
SEMRY	Riz	Extrême-Nord	Mayo Danay	Yagoua





Projet/initiative	Domaine d'Intervention	Region	Département	Commune
SEMRY	Riz	Nord	Maga	
SEMRY	Riz	Nord	Yagoua	
UNVDA	Riz	Nord-Ouest	Haut Noun	
UNVDA	Riz	Nord-Ouest	vallée du Haut-Noun	
Viva Benoué	Riz	Nord	Benoué	Lagdo
Viva Logone	Riz	Extrême-Nord	Mayo Danay	Yagoua
Zina	Riz	Extrême-Nord	Logone et Chari	Zina





SECTION 2 : ANALYSE DES FLUX FINANCIERS ET SOURCES POTENTIELLES DE FONDS SUPPLEMENTAIRES





1. Etat des lieux du financement des systèmes alimentaires

Le financement des systèmes alimentaires au Cameroun est un enjeu stratégique pour renforcer la sécurité alimentaire, soutenir les économies rurales et faire face aux défis climatiques. Celui-ci est essentiel pour la transition écologique et la durabilité. Ainsi, les financements publics et privés jouent un rôle crucial dans la transformation des systèmes alimentaires. Dans ce processus, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) jouent un rôle très important. Elles sont pour l'essentiel des PME agricoles et agro-alimentaires qu'on retrouve dans le secteur rural qui sur le plan social, concerne 50 % de la population et sur le plan économique contribue à environ 20% du PIB à travers les productions de l'agriculture, de l'élevage des pêches et de l'exploitation forestière.

1.1. Le financement des Petites et Moyennes Entreprises

Les PME jouent un rôle clé dans la réduction de la pauvreté, l'accélération de la croissance et la création d'emplois au Cameroun. Selon le ministère des finances, les PME représentent plus de 90% du tissu économique, et génèrent 67% des emplois créés par les entreprises au Cameroun. Ces PME sont particulièrement présentes dans l'agriculture, le commerce et les services.

Selon le Small Business and Entrepreneurship Center (SBEC, 2023), le potentiel des PME pour l'emploi des jeunes se présente comme suit :

Domaine	Opportunités offertes par les PME	Impact sur les jeunes
Agriculture et agro-industrie	Transformation locale des produits agricoles, coopératives, PME agroalimentaires	Création d'emplois directs et indirects, valorisation des filières rurales
Services et commerce	Micro-entreprises dans le transport, TIC, artisanat	Insertion rapide des jeunes avec peu de capital initial
Innovation et entrepreneuriat	Startups rurales, solutions numériques pour l'agriculture	Développement de compétences modernes et attractives
Autonomisation des femmes et jeunes	Programmes de soutien (FIDA, Banque mondiale, ...)	Inclusion économique et réduction des inégalités

Malgré ce potentiel, ces PME sont confrontées à des défis majeurs en terme de financement et d'accompagnement. Leur accès aux financements bancaires reste limité en raison de leur faible capacité de remboursement et de l'absence de garantie et de traçabilité des activités économiques menées ; selon une enquête menée par la Banque Africaine de Développement (BAD) en 2018, moins de 10% des PME ont accès au crédit). Pour ceux qui y ont accès, les taux d'intérêt élevés (atteignant jusqu'à 15%) rendent le financement prohibitif. Elles sont également caractérisées par : les difficultés de mobilisation des fonds propres, le manque de soutien technique (gestion, compétitivité, capacité à innover), etc.

Particulièrement pour les jeunes entrepreneurs ruraux, on note un besoin de renforcement des actions en cours qui portent sur : (i) le renforcement des incubateurs et centres de formation ruraux pour le développement des compétences entrepreneuriales ; (ii) la facilitation de l'accès au microcrédit et aux financements adaptés aux réalités rurales ; (iii) le développement de pôles agro-industriels régionaux pour transformer localement les produits agricoles et (iv) la promotion de partenariats publics-privé afin d'améliorer les infrastructures et l'accès aux marchés.





1.2. Le financement des systèmes alimentaires

Les systèmes alimentaires sont essentiellement financés par les fonds publics et privés dont le rôle reste limité. En effet, au Cameroun comme en Afrique en général, le financement des systèmes alimentaires reste insuffisant, malgré leur importance stratégique pour le développement économique et la sécurité alimentaire. Cette situation entraîne des conséquences qui se traduisent par : (i) une insécurité alimentaire persistante due au faible soutien aux petits agriculteurs entraînant de faibles production et une dépendance accrue aux importations ; (ii) un accès limité à une alimentation variée et de qualité favorisant la sous nutrition, particulièrement chez les enfants et les femmes enceintes ; (iii) la dépendance de l'agriculture aux pratiques peu résilientes (insuffisance des infrastructures d'irrigation, de stockage ou d'alerte météorologique) qui rend les systèmes agricoles très sensibles aux chocs climatiques ; (iv) l'insuffisance des investissements dans la recherche, la formation et la technologie qui conduisent à la faible création d'emplois décents et la faible valorisation de chaînes de valeur locales et (v) un exode rural accru des jeunes qui se déplacent vers les centres urbains, pouvant dans certains cas conduire à un déséquilibre urbain.

Tous ces éléments mettent en évidence la nécessité de recourir à une nouvelle approche multidimensionnelle mettant l'innovation au cœur des actions menées.

2. Analyse des flux financiers actuels autour des trois domaines prioritaires de convergence

2.1. La chaîne de valeur riz

Dans le cadre de cette étude, à l'exception du PADFA II qui s'achève en 2026, les autres projets sont prévus pour se terminer entre 2027 et 2029. Les projets FPRIAC et PDCV riz, pratiquement en phase de démarrage devront s'achever en 2028 et pourraient bénéficier d'une prorogation compte tenu du retard observé au démarrage.

Les flux financiers drainés par la chaîne de valeur sont répartis entre plusieurs programmes et projets pour l'essentiel sous la tutelle du MINADER en ce qui concerne les aspects production, transformation et commercialisation et du MINEPAT pour les infrastructures. A cela, il faut ajouter des subventions octroyées par l'Etat chaque année dans le cadre du budget programme aux sociétés de développement que sont la SEMRY et l'UNVDA. Ces subventions au titre des trois dernières années se sont présentées comme suit :

Tableau 5: Evolution des dotations (en FCFA) des sociétés de développement

Structure	Année		
	2023	2024	2025
SEMRY	690 000 000	1 200 000 000	800 000
UNVDA	1050 000 000	300 000 000	3 000 000 000





Au niveau des programmes et projets, les flux financiers se présentent comme suit :

PDCV Riz

Ce programme est financé à hauteur de 98 milliards de francs CFA. Ce financement provient de diverses sources dont :

- Fonds de l'OPEP (accord signé le 17 juin 2025): 15 milliards
- Le Fonds Koweïtien : 5,9 milliards
- La Banque Islamique de Développement : 53 milliards
- La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) : 12 milliards
- Etat (Fonds de contrepartie) : 2,4 milliards

PADFA

Ce projet est financé principalement par le FIDA. On note également un financement additionnel de l'AFD orienté vers les activités transversales dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord telles que : l'élaboration des Plan de Gestion Environnementales simplifiés, le financement des entreprises féminines sensible à la nutrition et la mise en place de jardins collectif. Ce fonds repose sur trois axes : Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Structuration des acteurs, développement des capacités et accès au financement agricole et Appui à la production et intensification agro écologique

Le riz représente environ 60% du financement du PADFA II, soit vingt-cinq milliards (25 210 680 800) de francs CFA réparti comme suit comme suit :

- FIDA : 15 885 624 000 FCFA
- FAO: 22 532 800 FCFA
- GEF (Global Environment Facility): 1 126 640 000 FCFA
- AFD: 3 275 000 000 FCFA
- Etat: 4 900 884 000 FCFA

FPRIAC

Le financement de FPRIAC est un don du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales (MAFRA) de la Corée du Sud via la Korea Rural Community Corporation et se présente comme suit :

- Korea Rural Community Corporation: 2,5 milliards
- Etat : 0,5 milliard

VIVA BENOUE

Ce projet est financé par la Banque Mondiale comme suit :

- Banque Mondiale : 117 046 678 000 FCFA
- Etat : 4 139 100 000 FCFA





VIVA LOGONE

Egalement financé par la Banque Mondiale, le financement de ce projet se répartit comme suit :

- Banque Mondiale : 109 441 305 000 FCFA
- Etat : 4 128 236 603 FCFA

ZINA

Entièrement financé par l'Etat à hauteur de : 15 921 602 583 FCFA.

KARAM

Financé en Partenariat Public Privé (PPP) à hauteur de : 136 283 136 000 FCFA.



© IFAD/Waguia Motchadje Sam Franklin



Financé par
l'Union européenne



2.2. La transition agroécologique

Les programmes et projets identifiés dans le cadre de cette étude se présentent comme suit :

ACREGIR

Ce projet d'un montant total de 5 231 000 000 FCFA est prévu pour s'achever en 2027. Il bénéficie des financements des fonds d'adaptation au changement climatiques via le FIDA. Ce financement se décompose comme suit:

- FIDA : 4 991 000 000 FCFA
- Etat : 240 000 000

PIDACC/BN

Ce programme d'un financement total de 8 814 450 000 FCFA est prévu s'achever en 2025. Il bénéficie des financements de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Vert pour le Climat et se décompose comme suit :

- BAD : 8 396 900 000 FCFA
- Etat : 417 550 000 FCFA

Programme à Impact

Ce programme est prévu pour s'achever en 2027 pour un financement total de 5 669 541 350 FCFA. Il bénéficie des financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le programme Global Environment Facility (GEF) qui se décompose comme suit :

- GEF : 5 284 541 350 FCFA
- Etat : 385 000 000 FCFA

CAFI

Entré dans sa première phase, l'initiative est financée à hauteur de 33 799 200 000 FCFA par des fonds fiduciaires administrés à part égale par le KfW, la GIZ et le FIDA comme suit :

- GIZ : 11 266 400 000 FCFA ;
- KfW : 11 266 400 000 FCFA ;
- FIDA: 11 266 400 000 FCFA

2.3. L'Import substitution

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'import substitution, nous notons que :

PIISAH

Le financement à mobiliser s'élève à un montant d'environ 1 372 milliards de FCFA. L'Etat a déjà mobilisé dans ses ressources propres pour l'année 2025 cinquante (50) milliards de francs CFA pour l'exécution de certaines activités et compte mobiliser davantage pour l'année 2026. Dans ces 50 milliards, la SEMRY et l'UNVDA ont respectivement : huit cent millions (800) francs CFA et trois (03) milliards francs CFA. Une partie de cette argent a été logée à Banque Camerounaise des PME pour le refinancement du secteur privé et à la maturation du projet plaine centrale.





Le Plan est opérationnalisé à travers la mise en œuvre d'une large gamme d'actions concrètes qui se répartissent entre : (i) l'ensemble des missions de service public assurées par les ministères sectoriels et les établissements publics qui y sont rattachés, notamment la réalisation d'infrastructures d'aménagement du territoire pour rendre les bassins de productions attractifs pour le secteur privé ; (ii) le portefeuille de Projets et Programmes à financement conjoint en cours de démarrage ; (iii) les projets/activités inscrits dans les budgets des administrations et qui concourent à l'objectif d'import substitution ; et (iv) les activités de production, de transformation et de commercialisation réalisées par le secteur privé.

Plan d'investissement riz

Pour le plan d'investissement riz de l'initiative Hand in Hand, les investissements proposés nécessitent la mobilisation d'environ 477 milliards de FCFA pour leur mise en œuvre. La recherche de financement est en cours.

Le financement souhaité de l'initiative s'appuie sur un modèle de financement où l'Etat finance à 60% les aménagements hydroagricoles et les infrastructures stratégiques relevant des missions de service public en dehors de la création des routes totalement prise en charge et toutes les autres charges d'exploitations sont à la charge du secteur privé. Ainsi, sur un total de 476 813 568 748 FCFA, l'Etat devra pour voir 165 111 577 542 FCFA soit 35% des charges et les privés 311 724 685 207 FCFA soit 65% des charges.

Tableau 6: Coûts et financement de l'Initiative Hand in Hand en Francs CFA

	IMMOBILISATION	DEPENSES RECURRENTES	TOTAL	ETAT	PRIVE	% ETAT	% PRIVE
Riziculture irriguée petits producteurs	109 133 566 667	66 718 872 000	175 852 438 667	67 963 489 000	107 888 949 667	39%	61%
Riziculture bas-fonds petits producteurs	11 495 000 000	7 896 716 600	19 391 716 600	7 722 000 000	11 669 716 600	40%	60%
Riziculture pluviale petits producteurs	6 490 722 917	13 299 252 645	19 789 975 562	6 008 488 542	13 704 487 020	30%	69%
Rizipisciculture petits producteurs	84 900 000	74 437 720	159 337 720	80 000 000	79 031 720	50%	50%
Riziculture pluviale grands producteurs	18 560 000 000	32 420 919 200	50 980 919 200	16 950 400 000	34 130 519 200	33%	67%
Riziculture irriguée grands producteurs	153 003 750 000	57 635 431 000	210 639 181 000	66 387 200 000	144 251 981 000	32%	68%
TOTAL	298 767 939 583	178 045 629 165	476 813 568 748	165 111 577 542	311 724 685 207	35%	65%

Source: Hand in Hand, Plan d'investissement Riz

Le plan de développement de la filière laitière

Le plan de développement de la filière laitière est en cours de finalisation et nécessiterait un financement de plus de mille milliards jusqu'en 2035.





PDCVEP

Initialement prévu pour se terminer en 2024, la durée de mise en œuvre du PDCVEP a été prorogée pour 2026, voire 2027. L'accompagnement des bénéficiaires est basé sur : les appuis directs (intrants, équipements...), les subventions (financement des plans d'affaires des bénéficiaires) et les octrois de crédits. Son financement se répartit comme suit :

- BAD : 55 100 388 000FCFA
- Etat : 10 016 463 000FCFA

3. Financement des programmes et projets selon la source de financement

3.1. La chaîne de valeur riz

La répartition selon les sources de financement fait apparaître selon le tableau ci-dessus que : le portefeuille du financement de la chaîne de valeur riz au Cameroun est très diversifié. La Banque Mondiale à elle seule assure 67 % à travers le financement des infrastructures, à l'instar des périmètres irrigués. La Banque Islamique de Développement se démarque également avec 16%. Le financement de la FAO, JICA, MAFRA/KRC sont essentiellement destinés à la production des semences de riz.

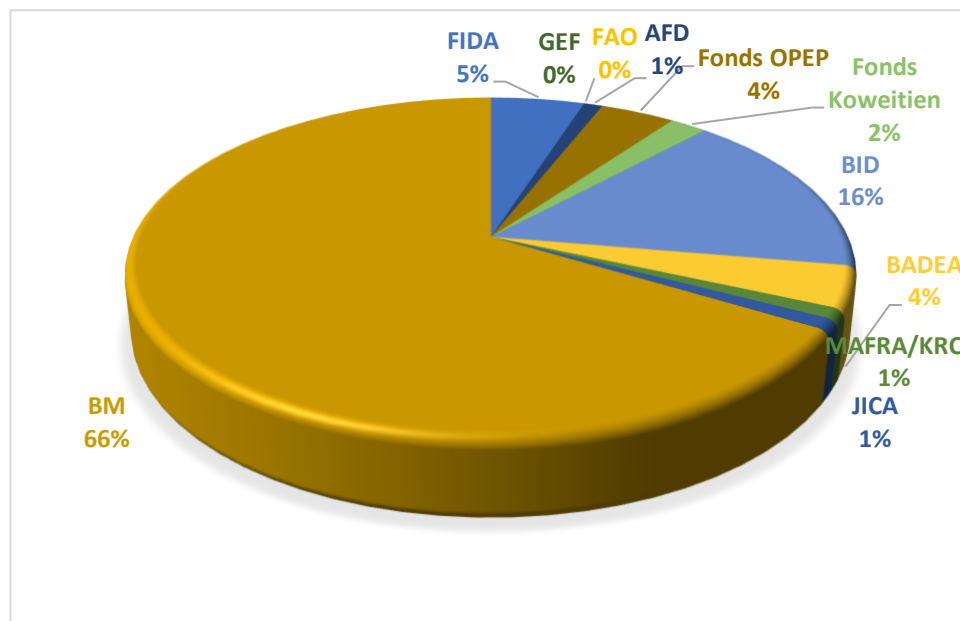


Figure 4: Répartition du financement de la chaîne de valeur riz selon la source

3.2. La transition agroécologique

Le financement des programmes et projets dans le cadre de la transition agro-écologique est essentiellement assuré par les financements extérieurs, la part de l'Etat ne représentant que 2%.



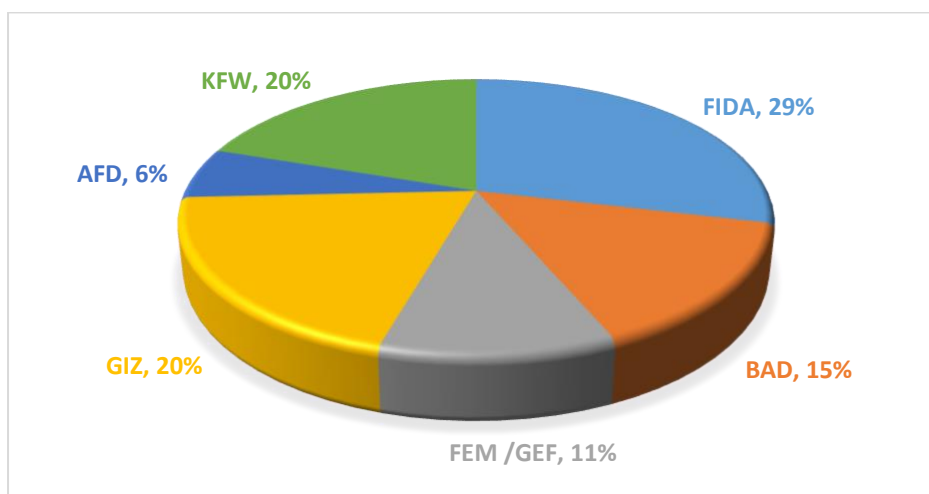


Concernant les financements extérieurs, les programmes et projets relatifs à la transition agroécologique sont pour l'essentiels financés par les fonds d'adaptation au changement climatique portés par quelques partenaires au développement qui sont par ordre d'importance selon le portefeuille : le FIDA (29%), la GIZ et le KFW (20% respectivement), la BAD (15%) et l'AFD (6%). On note également le financement du Global Environment Facility (GEF) qui représente 11%.

Dans le cadre de l'initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI) dont la première phase s'étend jusqu'en 2026, il est attendu des financements pour la deuxième phase (2026-2030). Les projets financés dans le cadre de cette initiative se mettent en place progressivement. Il s'agit notamment pour cette première phase de :

- **Projet de Coordination Intersectorielle et Multi-Niveau** qui fournit des ressources techniques/financières au MINEPAT et aux autres ministères sectoriels. \$13.6M – GIZ
- **Projet de gestion intégrée du paysage de Grand Mbam** qui va renforcer les capacités décentralisées pour : l'aménagement du territoire ; la gouvernance des ressources naturelles ; et la coordination intersectorielle au niveau des Conseils Régionaux et Municipaux respectifs, en vue de tester des approches incitatives standardisées qui peuvent se convertir en **programmes de réduction d'émission « juridictionnels »** dans les phases d'engagement et d'expansion du partenariat. \$20M – KfW
- **Projet de renforcement des capacités pour l'aménagement du territoire** consolidera et renforcera les travaux en cours de plusieurs ministères soutenus sur la planification participative de l'aménagement du territoire, la cartographie et le suivi de l'utilisation des terres et du changement d'affectation des terres. \$ 6M – GIZ
- **Un Projet d'appui au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC)** pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de financement de la transition agroécologique des filières cacao et café (**Intensification Durable**). \$20M – FIDA

Figure 5: Répartition du financement de la transition agroécologique selon la source



3.3. L'Import substitution

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'import substitution, nous notons que :

PIISAH

L'Etat a déjà mobilisé dans ses ressources propres pour l'année 2025 cinquante (50) milliards de francs CFA

Plan d'investissement riz

La recherche de financement est en cours.

Plan de développement de la filière laitière

Le plan de développement de la filière laitière est encore en cours de finalisation.

PDCVEP

Le financement du PDCVEP se présente comme suit :

- BAD : 85%
- Etat : 15%.



© FAO/Daniel Olomo Beloumou

4. Financement selon des programmes et projets selon la nature du financement

4.1. Chaîne de valeur riz

Les sociétés d'Etat que sont la SEMRY et l'UNVDA sont entièrement financées par le budget de l'Etat sous forme de subvention. Le budget annuel varie en fonction des besoins pour un minimum de trois cent (300) millions de francs CFA par an. Pour les années 2025 et 2026, ces financements sont capitalisés dans le cadre du PIISAH. Concernant les projets à financement extérieur, par nature de financement, on distingue : les Partenariat Public Privé (projet KARAM), les dons (FPRIAC, PRODERIP II et PADFAI), les prêts (Viva logone, Viva Benoué, PDCV riz, PADFA II) et la contribution de l'Etat en fonds de contrepartie (tous les projets à financement extérieurs et ZINA, entièrement financé par l'Etat). Dans le cadre de cette étude, ceux-ci représentent respectivement 27%, 2%, 65% et 6%.

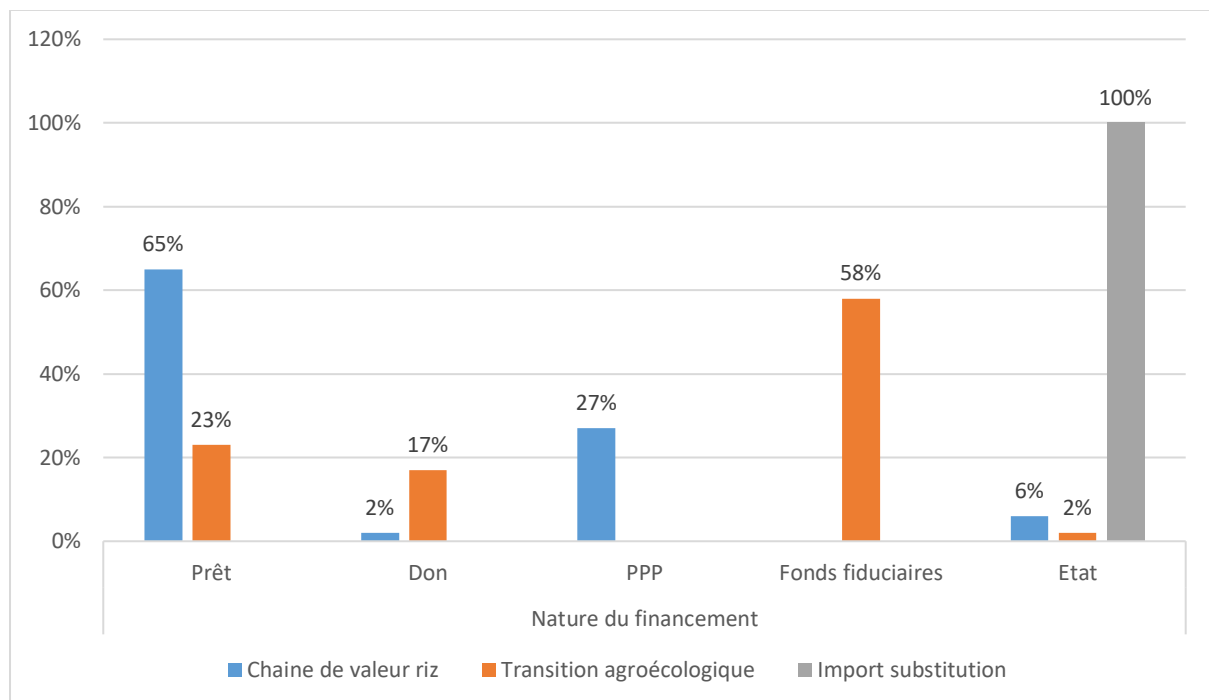
4.2. Transition Agroécologique

Le financement de la transition agroécologique est constitué à 98% par les fonds d'adaptation aux changements climatiques contre 2% de l'Etat. Ces fonds climats se déclinent comme suit : 17% de dons (GEF et AFD), 23% de prêt (BAD et FIDA) et 58% de fonds fiduciaires de CAFI (gérés à travers la GIZ, le KFW et le FIDA).

4.3. Import substitution

Le financement de l'import substitution est entièrement supporté par l'Etat.

Figure 6: récapitulatif du financement des trois priorités de convergence par nature du financement





5. Source potentielle de financements additionnel

Au vu des analyses, le recours à des solutions de financement durable des systèmes alimentaires afin d'améliorer les perspectives économiques, les opportunités d'emplois décents et les moyens de subsistance, s'avère une nécessité ; ceci pour pallier la fragilité de ces systèmes alimentaires qui reposent essentiellement sur les financements des bailleurs de fonds, en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables.

Ainsi, plusieurs actions pourraient être envisagées, notamment :

- (i) la mobilisation des financements privés à travers les fonds de garantie pour réduire les risques liés aux prêts bancaires ;
- (ii) le développement de mécanismes de financements innovants tels que : (i) le financement climat pour soutenir les pratiques agricoles durables telles l'agroécologie, l'irrigation, ... , (ii) la fintech pour faciliter l'accès au crédit et (iii) les financements hybrides; (iv) le développement des partenariats publics-privé pour faciliter l'investissement dans les infrastructures (routes, irrigation, stockage).

5.1. La mobilisation des financements privés à travers les fonds de garantie

Les fonds de garantie quel que soit leur provenance, sont destinés à compenser les pertes éventuelles dans les opérations de crédit du fait de la défaillance des emprunteurs. Si l'emprunteur ne rembourse pas, le fonds s'étant porté garant doit assumer entièrement ou partiellement (selon ce que prévoit le contrat) les obligations de l'emprunteur. Ces fonds ont la particularité de mobiliser des ressources sans apport direct de fonds dans le prêt lui-même. Ils constituent une modalité originale puisque la ressource de l'organisation de microfinance peut être obtenue à partir d'une confiance externe à l'institution financière accordant le prêt. Pour une institution à but lucratif, la diminution des pertes par ce mécanisme assurantiel, pris en charge par l'emprunteur, revient à accroître la rentabilité des prêts ou à en diminuer le coût (dans le cas de prêt subventionné). Les fonds de garantie constituent un levier pour stimuler l'investissement.

Au Cameroun, ils s'inscrivent dans la SND30 et visent à faciliter l'accès au crédit, en particulier pour les PME. Dans le cadre de la décentralisation, le cadre juridique donne aux Collectivités Territoriales Décentralisées le pouvoir de collecter des impôts qui peuvent être utilisés comme garantie pour des prêts. Les projets dans les domaines de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'environnement et du développement durable peuvent bénéficier des fonds de garantie.

5.2. Le développement des mécanismes innovants

5.2.1. La finance verte

La finance verte permet de soutenir les projets agropastoraux à fort impact climatique. Dans le cas de la mise en œuvre du plan d'action de la convergence, plusieurs projets pourraient être développés et soumis à différents guichets : les fonds verts pour le climat (GCF), les fonds d'adaptation ou fonds pour l'environnement Mondial (FEM). Il s'agirait alors de développer des projets agropastoraux qui pourraient s'intégrer dans les trois domaines prioritaires de convergence basés sur une approche multisectorielle (axée autour de la sécurité alimentaire, la nutrition, la préservation de la biodiversité, les changements climatiques, ...) qui intègre une co-construction avec les bénéficiaires qui sont généralement les communautés pour garantir l'appropriation et la durabilité des actions. Le Ministère en charge des





questions environnementales sera appelé à jouer un rôle central dans la formulation, la soumission et les négociations liées à l'obtention de ces fonds.

Au Cameroun, la finance verte permet de répondre aux engagements de Paris et permet de soutenir la transition énergétique et le renforcement de la résilience des écosystèmes. Ces fonds sont orientés vers :

- Les énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité) ;
- La restauration des terres dégradées et protection des forêts ;
- Gestion intégrées des ressources en eau ;
- Agriculture durable et agroforesterie ;
- Infrastructures résilientes au climat.

Le ministère en charge de l'environnement du Développement durable est la seule entité gouvernementale en charge des questions de financements verts. Les collectivités territoriales sont accompagnées par le Fonds d'Équipement Inter- Communautaires (FEICOM) qui renforce leurs capacités à accéder aux fonds climatiques et à redistribuer ces financements au niveau local.

Malgré une intégration croissante des financements verts dans les stratégies sectorielles, les besoins financiers restent immenses pour atteindre les objectifs d'atténuation et surtout d'adaptation. Un effort est fait pour harmoniser les critères d'éligibilité et les mécanismes de suivi et évaluation avec les standards internationaux mais la gouvernance, la transparence et le suivi et évaluation des fonds verts demeurent encore des domaines qui nécessitent un renforcement de capacités, surtout institutionnelles.

5.2.2. Le guichet de transition agroécologique

La transition agroécologique est devenue une nécessité économique, sociale et environnementale. Au Cameroun, le **Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC)** parmi les mécanismes développés dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique de subvention des intrants agricoles au Cameroun a mis en place le guichet de transition agroécologique (GTA). Il s'agit d'un outil de financement des filières cacao et café au bénéfice des producteurs. Il vise à diminuer progressivement l'usage des pesticides en faveur des pratiques agroécologiques respectueuses des sols, des plantes et de l'environnement, notamment : l'agroforesterie, la gestion intégrée de la fertilité des sols, la lutte biologique, les cultures associées, la couverture végétale permanente, l'agriculture intelligente face au climat, etc..

Par ailleurs, un accent est mis sur la compétitivité à l'international à travers la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique. Cet outil soutien les producteurs à travers des bons d'achat électroniques et le cofinancement de plans d'aménagement pour les communes partenaires. Il valorise les acquis de la recherche et intègre des pratiques comme les ceintures vertes phytosanitaires.

Toutefois, il faut noter que le FODECC n'est pas un organisme accrédité et ne peut recevoir directement les fonds climat. De ce fait, les financements en direction du FODECC transitent par les organismes accrédités tels que le FIDA.

5.2.3. La fintech

La fintech au Cameroun est en pleine effervescence, portée par une jeunesse innovante, une adoption croissante du mobile money et un besoin urgent d'inclusion financière. Les opérateurs de téléphonie qui sont MTN et Orange dominant le marché avec des réseaux d'agents très étendus.





Selon la réglementation de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), toute opérateur opérant dans la fintech doit opérer sous la tutelle d'une banque agréée.

Malgré une bonne couverture mobile, certaines zones rurales manquent encore d'accès stable à Internet ou à l'électricité, freinant l'adoption des services numériques. La portée de la fintech reste limitée à cause de la faible éducation financière et numérique car une grande partie de la population n'est pas assez familiarisée avec les outils numériques ou les services financiers modernes.

Toutefois, il faut noter que les investisseurs restent encore prudents car : (i) c'est un secteur encore jeune, (ii) les mécanismes de capital-risque sont peu développés, (iii) la fintech peine à lever les fonds localement et (iv) les risques sont élevés face à la fraude, la cybercriminalité et la transparence.

5.2.4. Le financement hybride

Le financement hybride est indiqué non seulement pour des programmes d'alimentation scolaire mais également celle de l'aide humanitaire dont le plan de réponse annuel cible les besoins les plus urgents liés à l'impact des conflits (bassin du lac Tchad, crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'afflux de réfugiés centrafricains, épidémies et chocs climatiques). Il serait alors basé sur :

- (iv) le blended finance, et le « Impact investing » pour attirer les capitaux privés ;
- (v) les partenariats public-privé pour le financement des infrastructures ou des services ;

En effet, en Afrique, comme dans de nombreux pays, le lien entre l'alimentation scolaire et les changements agricoles locaux est établi et les mécanismes de changement de politique existent. La fourniture de repas scolaires est une demande spécifiée dans la Déclaration de Malabo de l'Union africaine de 2014, et 42 % des programmes nationaux d'alimentation scolaire ont actuellement des objectifs de politique agricole, qui comprennent des éléments écologiques tels que l'agrobiodiversité et les aliments intelligents face au climat. A sa suite, la **Déclaration de Kampala sur le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA)**, adoptée en janvier 2025, bien que ne mentionnant pas de manière spécifique l'alimentation scolaire vise à transformer les systèmes agroalimentaires africains pour les rendre plus durables, résilients et inclusifs. Dans cet optique, les repas scolaires sont de plus en plus reconnus comme un investissement clé pour les gouvernements, en particulier dans les pays du Sud. De ce fait, les programmes d'alimentation scolaire comptent parmi les parties les plus établies et les plus étendues des systèmes alimentaires publics, atteignant 418 millions d'enfants chaque jour dans le monde (xxx). Ce lien entre les programmes d'alimentation scolaire et les systèmes alimentaires est à la fois stratégique et transformateur car ces programmes ne se limitent pas à nourrir les enfants, mais ils peuvent devenir de puissants leviers pour renforcer la sécurité alimentaire, soutenir l'agriculture locale et promouvoir des pratiques durables. Lorsque les repas scolaires sont conçus pour s'approvisionner localement, ils créent une demande stable pour les petits producteurs et deviennent un catalyseur pour les systèmes alimentaires durables. Ils stimulent l'agriculture familiale, contribuent à la diversification des cultures et à la souveraineté alimentaire (par la réduction de la dépendance aux importations). Ils constituent un marché stable et prévisible pour les producteurs qui approvisionnent les écoles et un investissement rentable pour l'Etat.





La coalition pour l'alimentaire scolaire, réseau créé pour améliorer la portée, la qualité et la durabilité des repas scolaires, dont le Cameroun est membre depuis 2021 promeut le soutien des régimes alimentaires plus sains, des chaînes de valeurs plus courtes et plus durables et engage les gouvernements à stimuler l'économie équitable des petits exploitants agropastoraux et halieutes, en particulier les femmes. Outre les avantages directs pour les enfants, les programmes d'alimentation scolaire pourraient agir également comme catalyseur pour la création de systèmes alimentaires plus résilients et durables qui profitent à l'économie locale.

L'adhésion du Cameroun à cette Coalition a permis d'apporter une plus-value aux activités relatives à l'alimentation scolaire en termes de visibilité au niveau mondial et de recherche de financement. La stratégie nationale pour l'alimentation scolaire est en cours de finalisation. L'objectif est de celle-ci est de contribuer à l'amélioration des performances scolaires des élèves à travers une alimentation scolaire saine, équilibrée, en quantité suffisante et durable pour une couverture des besoins d'un million d'enfants scolarisés à l'horizon 2030.

En définitive, l'efficacité des programmes de repas scolaires repose sur des systèmes alimentaires efficaces qui à leur tour reposent sur une agriculture efficace basée sur une production locale avec des cultures riches en micronutriments spécifiquement destinées aux enfants en pleine croissance, et capable de soutenir les préférences culturelles locales tout en s'adaptant aux réalités climatiques. C'est un cycle vertueux qui peut aider les économies locales à prospérer et à renforcer la souveraineté alimentaire, tout en encourageant la biodiversité agricole qui contribue à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Ce potentiel ne pourra être atteint que lorsque l'alimentation scolaire est liée à la production agricole locale et aux petits exploitants, et les intrants, le soutien technique et financier sont bien ciblés.



© IFAD/Waguia Motchadje Sam Franklin





SECTION 3 : INTERCONNEXIONS ET INTERDEPENDANCE ENTRE LES ACTEURS



**Financé par
l'Union européenne**



Comme observé dans l'identification des acteurs autour des différentes priorités de convergence, les dynamiques de collaboration sont guidées par les enjeux. Chaque acteur intervient sur une question précise selon qu'il trouve un intérêt à le faire ou selon sa sensibilité pour celle-ci.

L'analyse des interconnexions/interdépendances dans le cadre de cette étude va se faire à deux niveaux : institutionnel et entre tous les autres acteurs.

1. Les interdépendances au niveau institutionnel

Comme observé dans les sections précédentes, les systèmes alimentaires du Cameroun sont encadrés par une multitude d'institutions. Les interdépendances entre ces institutions peuvent être marquées par des relations de complémentarité ou de tension et se manifestent principalement dans quatre dimensions, à savoir :

- La production assurée par le ministère en charge de l'Agriculture qui dépend de la recherche agricole et l'innovation du ressort du ministère en charge de la recherche scientifique ;
- La régulation qui est contrôlée par le ministère en charge du commerce qui régule les flux commerciaux issus de la production ;
- La durabilité assurée par le ministère en charge de l'Environnement qui s'assure des normes écologiques conditionnant les pratiques agricoles utilisées par le ministère en charge de l'agriculture ;
- Le financement : toutes ces administrations s'appuient sur les partenaires Techniques et Financiers pour financer et mettre en œuvre les stratégies.

Dans le cas de relations de tension, celles-ci sont très souvent causées par :

- le chevauchement de compétences : parfois, les acteurs font la même chose ou répliquent des actions alors que des aspects pourtant complémentaires sont négligés ;
- la faible coordination qui se caractérise par l'absence ou la mise en place de mécanismes de suivi-évaluation faible entre les institutions ;
- la centralisation excessive des décisions qui conduit à la non implication de certains acteurs clés ;
- la dépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds qui parfois conditionnent les priorités nationales ;
- la bureaucratie qui ralentie la mise en œuvre des projet.

Pour faire face à ces blocages, l'Etat autant que faire se peut met un accent sur la gouvernance, basée sur le renforcement de la concertation entre les acteurs, à travers :

- La mise en place de comité interministériels et dialogues réguliers : c'est le cas du Comité National de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui s'appuie sur le suivi-évaluation fait dans les différents comités sectoriels ;
- La mise en place de plateformes multi-acteurs : c'est l'exemple des revues annuelles regroupant différents acteurs (les administrations du secteur concernées et les entreprises sous tutelle, les organisations de professionnels agricoles, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques au développement) effectuées autour des différents comités sectoriels de suivi-évaluation de la mise en œuvre de stratégies sectorielles.





A titre d'illustration de l'interdépendance institutionnel, nous présentons la filière riz :

- Le ministère en charge de l'Agriculture coordonne la Stratégie de Développement de la filière Riz (2022-2030) qui vise à accroître la production locale ;
- L'Institut National de Recherche Agricole pour le Développement développe les variétés de riz adaptées aux conditions locales et résilientes face aux changements climatiques ;
- Le ministère en charge du Commerce régule les importations de riz. Cela va parfois en contradiction avec les stratégies qui cherchent à protéger la production locale mises en œuvre par le ministère en charge de l'Agriculture ;
- Le ministère en charge de l'Environnement régule tout ce qui est lié à la protection de l'environnement pour une production rizicole durable ;
- Le ministère en charge de l'eau et de l'énergie régule et contrôle les aspects liés à la gestion de l'eau et l'accès à l'énergie dans les sites de production et de transformation ;
- Les Collectivités locales gèrent les périmètres rizicoles et les marchés mais dépendent des directives nationales ;
- Les PTF (JCA, BAD, BID, FAO, ...) financent les projets d'irrigation, la mécanisation, la formation des producteurs, etc.

Cependant, au sein de la filière riz, on observe souvent des défis tels que :

- Les contradictions entre les décisions prises : le ministère en charge du commerce qui autorise des volumes d'importations élevés pour répondre à la demande alors que cela fragilise les producteurs locaux encadrés par le ministère en charge de l'Agriculture ;
- Le manque de synergie entre les différentes institutions (recherche agricole, vulgarisation et régulation) ;
- La faiblesse des infrastructures (périmètres irrigués et routes communales) qui entrave la compétitivité ;
- La modernisation de la filière qui repose essentiellement sur le financement des bailleurs de fonds, limitant ainsi l'autonomie stratégique.

2. Les interdépendances entre les autres acteurs

Au-delà des institutions, les autres acteurs des systèmes alimentaires au Cameroun sont : les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les consommateurs, la société civile et les partenaires privés. Tous ces acteurs sont interdépendants et nous pouvons par exemple citer :

- Les producteurs qui regroupent les petits exploitants et les agro-industries dépendent : (i) des commerçants pour l'écoulement de leur production ; (ii) des transformateurs pour la valorisation de leur production ; (iii) des institutions pour l'accès aux intrants ; etc.
- Les transformateurs constitués des industries locales et multinationales dépendent : (i) des producteurs pour l'approvisionnement en matières premières (ii) des commerçants et distributeurs pour écouler leurs produits et (iii) influencent les habitudes alimentaires des consommateurs.
- Les commerçants et distributeurs (marchés traditionnels et urbains, supermarchés et chaînes modernes, ...) dépendent : (i) des producteurs et transformateurs pour l'offre ; (ii) des consommateurs pour la demande ; (iii) des institutions pour la régulation des prix et des importations.



- Les consommateurs (urbains et ruraux) dépendent des institutions pour la sécurité sanitaire et la régulation des prix et des commerçants pour l'accès aux produits et influencent les choix des producteurs et transformateurs par leurs préférences alimentaires.
- La société civile (association de producteurs, coopératives, et Organisations Non Gouvernementales servent de relais entre les producteurs et les institutions ; influencent les politiques publiques à travers les plaidoyers et dépendent des bailleurs de fonds pour le financement.
- Le secteur privé (banques, microfinances, multinationales agroalimentaires) et les Partenaires Techniques et Financiers dépendent des institutions pour le cadre réglementaire.

A l'analyse, on se rend bien compte que les interdépendances entre les acteurs sont assez fortes. Chaque étape consolide les liens entre les acteurs en transformant une chaîne fragmentée en un système alimentaire cohérent, inclusif et durable. Cependant, on relève des défis liés à celles-ci, au rang desquels : la vulnérabilité aux crises et chocs (chocs climatique, fluctuation des prix, ...) ; la faible coordination souvent liée à l'absence de plateformes efficaces des acteurs ; etc. de ce fait, il faudrait :

- Structurer les petits producteurs et transformateurs artisanaux ;
- Créer des ponts formels : contrats, coopératives, plateforme numérique, ...
- Aligner les politiques publiques et les financements ;
- Valoriser la consommation locale pour stimuler toute la chaîne.



© WFP/Joseph Fambove



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude avait pour but de comprendre l'écosystème de soutien aux systèmes alimentaires au Cameroun. Il était surtout question de savoir : qui fait quoi, où, avec quelles ressources financières et sous la conduite de quelle administration sectorielle ; afin de disposer d'une base solide pour l'identification des opportunités et des stratégies pour harmoniser les interventions et créer des synergies d'action pour répondre aux priorités et aux lacunes identifiées par l'évaluation des besoins autour des trois priorités de convergence. Ces trois priorités de convergence sont : la chaîne de valeur riz, la transition agro-écologique et l'import substitution.

Il en ressort que :

Les acteurs intervenants dans ces trois domaines d'interventions sont variés en fonction du domaine :

1.- Pour la chaîne de valeur riz, on note la présence :

- des entreprises publiques de développement agricole placées sous la tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture que sont : la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) située dans la région du Nord qui travaille avec le Projet de Développement de la Vallée de la Benoué (Viva Benoué) et la Upper Noun Valley Authority (UNVDA) située dans la région du Nord-Ouest qui collabore avec le Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale (PRODERIP). Elles travaillent en partenariat avec certains projets ;
- de plusieurs programmes et projets placés sous la tutelle du ministère en charge de l'Agriculture selon qu'ils sont orientés exclusivement vers la production (F-PRIAC, PADFA II, PRODERIP, PDCRiz) ou le Ministère en charge de l'Economie et de la Planification selon qu'ils sont orientés vers les infrastructures (Viva Benoué, Viva Logone, ZINA) et le projet KARAM qui est un Partenariat Public-Privé entre le Cameroun et une banque Indienne.

2.- Concernant la transition agro-écologique, on note que l'intérêt pour l'agroécologie est croissant au Cameroun bien qu'il n'existe pas de cadre juridique spécifique à l'agroécologie, ni de politique ou autre instrument institutionnel régissant le secteur. Celui-ci est guidé par l'objectif de promouvoir une intensification raisonnée, basé sur la vulgarisation des pratiques agronomiques améliorées et durables incluant la gestion intégrée des forêts, l'agroécologie, l'agriculture périurbaine et une intégration des services écosystémiques en vue de réduire l'utilisation des produits chimiques en agriculture et de lutter contre la déforestation causée par des pratiques agricoles non durables.

Parmi les acteurs de la transition agro-écologique, on retrouve les programmes et projets étatiques, le réseau de promotion de l'agroécologie ainsi que d'autres acteurs répartis dans les dix régions du pays.

Des programmes et projet recensés, on retrouve : (i) Le projet "Accroître la Résilience des Communautés Locales au Changement Climatique grâce à l'Entrepreneuriat des Jeunes et à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (ACREGIR) placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable qui travaille en partenariat avec le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA2) et les organismes tels que: l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), le World Agroforestry Center (ICRAF), l'Observatoire National des Changements Climatiques (ONACC), CIRMAD, la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agropastoraux du Cameroun (PLANOPAC), la Concertation Nationale des Organisations Paysannes du Cameroun





(CNOPCAM), etc.. ; (ii) Le Programme Intégré de Développement et d'adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Economie et de la planification;

- l'initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) porté par le Ministère en charge de l'Economie et de la Planification ;
- le Réseau de Promotion de l'Agroécologie au Cameroun (REPAC) constitué de plusieurs Organisations Non Gouvernementales Nationales ;
- plusieurs autres institutions soutenant les pratiques agro-écologiques répartis dans les dix régions du pays qui ont l'objectif commun de transformer le système agricole actuel en un agroécosystème durable : les institutions de recherche nationales et internationales, les universités, les organisations non gouvernementales, les organisations de développement et de certains groupes d'agriculteurs et d'agences financières qui se concentrent dans leurs zones d'intervention respectives.

3. - Pour ce qui est de l'Import Substitution, qui consiste en une substitution des importations axée autour des produits qui grèvent de manière substantielle la balance commerciale (dont : le riz, le maïs et d'autres céréales, le poisson, le lait) et la promotion des exportations des produits locaux, elle mobilise une diversité d'acteurs publics et privés au rang desquels on note :

- des acteurs institutionnels clés tels que les ministères en charge de: (i) l'agriculture qui appui la production vivrière et agro-industrielle; (ii) l'élevage en charge des filières animales et halieutiques; (iii) les petites et moyennes entreprises qui soutiennent les Petites et Moyennes Entreprise (PME); (iv) des finances qui gère les incitations fiscales et douanières; (v) du commerce qui s'occupe de la promotion du « made in Cameroon » et de l'encadrement des filières d'exportation.
- des acteurs privés : les coopératives agricoles, les Petites et Moyennes Entreprises et startups locales, le groupement des industries meunières engagé dans l'incorporation de farines locales (manioc, patate) dans la boulangerie, la Plateforme des promoteurs de farines locales (PROFALCAM) qui intervient particulièrement dan la filière manioc ; le Centre de réseaux des filières de croissance (CRFC) ; la chambre de commerce qui forme les boulangers à l'utilisation de farines locales, etc.
- les plans, programmes et projets: (i) Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH) conçu comme un instrument matérialisant la volonté d'un Etat stratège et pragmatique qui met en place les facilités pour l'émergence du secteur privé piloté par le ministère en charge de l'économie et de la planification (ii) le **Plan de développement de la filière lait, et (iii) le** Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de Pisciculture (PDCVEP) pilotés par le ministère en charge de l'élevage et des Pêches.

Malgré l'importance stratégique des systèmes alimentaires pour le développement économique et la sécurité alimentaire, ceux-ci sont essentiellement financés par les fonds publics et privés dont le rôle reste limité.





Dans le cadre du développement de la chaîne de valeur riz, les programmes et projets sont essentiellement financés par les bailleurs de fonds, la contrepartie de l'Etat ne représentant que 6% du financement global de ceux-ci. Le portefeuille du financement est très diversifié. La Banque Mondiale à elle seule assure 67 % à travers le financement des infrastructures, à l'instar des périmètres irrigués. La Banque Islamique de Développement se démarque également avec 16%. Le financement de la FAO, JICA, MAFRA/KRC sont essentiellement destinés à la production des semences de riz. Selon la nature du financement, on distingue : les Partenariat Public Privé (projet KARAM), les dons (FPRIAC, PRODERIP II et PADFAII), les prêts (Viva logone, Viva Benoué, PDCV riz, PADFA II) et la contribution de l'Etat en fonds de contrepartie (tous les projets à financement extérieurs et ZINA, entièrement financé par l'Etat). Ceux-ci représentent respectivement 27%, 2%, 65% et 6%.

Les sociétés d'Etat que sont la SEMRY et l'UNVDA sont entièrement financées par le budget de l'Etat sous forme de subvention avec un budget annuel qui varie selon la conjoncture.

Le financement des programmes et projets dans le cadre de la transition agro-écologique est essentiellement assuré par les financements extérieurs (98%) ; la part de l'Etat ne représentant que 2%. Il s'agit pour l'essentiel des fonds d'adaptation au changement climatique administrés par quelques partenaires au développement qui sont par ordre d'importance selon le portefeuille : le FIDA (29%), la GIZ et le KFW (20% respectivement), la BAD (15%) et l'AFD (6%). On note également le financement du Global Environment Facility (GEF) qui représente 11%.

Selon la nature, ces fonds climats se déclinent comme suit : 17% de dons (GEF), 23% de prêt (BAD et FIDA) et 58% de fonds fiduciaires de CAFI (gérés à travers la GIZ, le KFW et le FIDA).

L'import substitution s'appuie sur différents plans qui sont élaborés et validés mais dont le financement des activités qui s'évalue chacun à plus de mille milliards de francs CFA tarde à se mettre en place. Le Plan Intégré d'Import Substitution agropastoral et Halieutique (PIISAH) est actuellement financé par l'Etat et opérationnalisé à travers la mise en œuvre d'une large gamme d'actions concrètes qui se répartissent entre: (i) l'ensemble des missions de service public assurées par les ministères sectoriels et les établissements publics qui y sont rattachés, notamment la réalisation d'infrastructures d'aménagement du territoire pour rendre les bassins de productions attractifs pour le secteur privé ; (ii) le portefeuille de Projets et Programmes à financement conjoint en cours de démarrage ; (iii) les projets/activités inscrits dans les budgets des administrations et qui concourent à l'objectif d'import substitution ; et (iv) les activités de production, de transformation et de commercialisation réalisées par le secteur privé.

Le financement des systèmes alimentaires à l'état actuel repose essentiellement sur des financements non durables. Toutefois, plusieurs mécanismes de financement innovants pourraient être développés et/ou vulgarisés pour constituer des financements additionnels. Il s'agit des de la mobilisation des fonds privés pour constituer les fonds de garantie, la finance verte, les financements hybrides.

Concernant les mécanismes de financements innovants potentiels, le renforcement des capacités des producteurs/PME s'inscrit comme une nécessité pour leur permettre de bénéficier pleinement des mécanismes mis en place (fonds de garantie, crédits, fonds verts, etc.).

Les programmes d'alimentation scolaires et les programmes humanitaires constituent des opportunités pour mettre en œuvre le financement hybride basé sur le « blended finance » et/ou le « impact investment ». Pour cela, il faudrait que l'alimentation scolaire soit liée à la production agricole locale et aux petits exploitants, et que les appuis en intrants et le soutien technique et financier soient bien ciblés.





Ainsi, ils peuvent aider les économies locales à prospérer et à renforcer la souveraineté alimentaire, tout en encourageant la biodiversité agricole qui contribue à renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Les relations entre les acteurs des systèmes alimentaires sont complexes et multidimensionnelles. Les interconnexions et interdépendances observées entre ceux-ci sont assez fortes.

Dans le cas de l'interdépendance institutionnelle, on observe une complémentarité des rôles entre les institutions mais également une certaine fragilité (chevauchement, dépendance financière, etc.). En plus de la mise en place de plateformes inclusives, la solution réside dans une meilleure coordination horizontale entre les administrations et verticale avec les collectivités locales.

Dans le cas des interdépendances entre les autres acteurs, chaque étape consolide les liens entre les acteurs en transformant une chaîne fragmentée en un système alimentaire cohérent, inclusif et durable malgré les défis dont les principaux sont : la vulnérabilité aux crises et chocs (chocs climatique, fluctuation des prix, ...) et la faible coordination souvent liée à l'absence de plateformes efficaces des acteurs.

Recommandations

Ainsi au terme de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il s'agit de :

1. Renforcer la plateforme des acteurs de la chaîne de valeur riz afin de renforcer la coordination tant au niveau des acteurs institutionnels à travers les programmes et projets mis en œuvre que des bailleurs de fonds afin de mutualiser les efforts et garantir un plus grand impact des activités mises en œuvre.
2. Mettre en place une plateforme des acteurs (institutions, société civiles, producteurs, Collectivités territoriales décentralisées, etc.) de l'agroécologie pour renforcer la coordination, les synergies et le partage d'expérience entre ceux-ci et assurer le transfert des technologies.
3. Envisager le recours à des solutions de financement durable des systèmes alimentaires afin d'améliorer les perspectives économiques, les opportunités d'emploi décent et les moyens de subsistance pour pallier à la fragilité de ces systèmes alimentaires en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables. Plusieurs actions pourraient être envisagées, il s'agira notamment de :
 - Renforcer la mobilisation des financements privés à travers les fonds de garantie pour réduire les risques liés aux prêts bancaires et ainsi faciliter l'accès des PME au crédit et partant stimuler l'investissement.
 - Renforcer les mécanismes de financements innovants existants tels que les fonds verts pour soutenir les pratiques agricoles durables telles que l'agro-écologie, l'irrigation.
 - Mettre en place une plateforme nationale de pilotage de la finance verte réunissant les acteurs divers (État, collectivités territoriales décentralisées, secteur privé et société civile) pour harmoniser les stratégies, éviter les doublons et partager les bonnes pratiques.
 - Explorer le développement de produits d'assurance climatique adaptés aux petits producteurs pour étendre l'impact et l'attractivité des financements verts.
 - Encourager les entités nationales à être accrédités pour bénéficier davantage des fonds verts.





- Développer un référentiel unifié de « green screening » aligné sur les standards internationaux, et le vulgariser afin de garantir la transparence et la comparabilité des projets, et de faciliter le suivi-évaluation.
- Promouvoir davantage les financements hybrides basés sur :
 - a. les partenariats public-privé pour le financement des infrastructures ou des services dans différentes chaînes de valeurs agricoles comme observé dans le cadre du développement des aménagements hydroagricoles de la chaîne de valeur riz ;
 - b. le blended finance et/ou le « Impact investing » pour attirer les capitaux privés pour renforcer le financement des programmes humanitaires et d'alimentation scolaire afin d'atteindre les objectifs nationaux.

Concernant les programmes d'alimentation scolaire, il y a lieu de : (i) faciliter l'opérationnalisation du programme d'alimentation scolaire à base de produits locaux par le renforcement des liens entre repas scolaire et production locale, via des partenariats avec les petits producteurs et (ii) inscrire le financement de l'alimentation scolaire dans les budgets nationaux.

Pour que tous ces mécanismes de financement soient efficaces, **il est essentiel de renforcer les capacités des producteurs dans la gestion financière et l'élaboration de leur plan d'affaires** car au Cameroun, de nombreux producteurs et entrepreneurs sont confrontés aux difficultés dans la gestion financière et l'élaboration de leur plan d'affaires. Le renforcement des capacités de ces derniers permettra aux producteurs et entrepreneurs : d'améliorer la performance des projets agricoles qu'ils mettent en œuvre ; de renforcer leur autonomisation dans la prise de décisions économiques ; d'améliorer la viabilité financière de leurs projets ; de faciliter leurs accès aux financements de nature diverses (fonds de garantie, microcrédit, subvention) et ; de structurer leurs idées d'affaires pour attirer les partenaires et les investisseurs. Les formations visées s'inscrivent dans : la gestion comptable simplifiée (tenue de registres, suivi des dépenses et des recettes), l'élaboration de plan d'affaires (analyse de marché, stratégie commerciale, projections financières), la gestion des risques, la planification budgétaire, les techniques de négociations, le marketing, etc.

4. Renforcer la coordination tant au niveau institutionnel qu'avec les autres acteurs.

Dans le cas de l'interdépendance institutionnelle, la solution réside dans une meilleure coordination horizontale entre les administrations et verticale avec les collectivités locales.

Dans le cas des interdépendances entre les autres acteurs, il faudrait : (i) Structurer les petits producteurs et transformateurs artisanaux ; (ii) Créer des ponts formels : contrats, coopératives, plateforme numérique ; (iii) Aligner les politiques publiques et les financements ; et (iv) Valoriser la consommation locale pour stimuler toute la chaîne.





ANNEXE

Fiche de collecte des informations auprès des programmes et projets

Nom de la structure/programme/projet	
Tutelle :	
Localisation	
Coordonnateur	
Zones d'intervention :	
Budget total du projet (en FCFA):	
Budget par type de financement/bailleur (en FCFA)	
Durée du Projet :	
Date de début et de fin	
Contexte spécifique :	.
Logique d'intervention :	
Objectifs du Programme/projet	





LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

N°	Noms et Prénoms	Qualité
1	Prof Grace Mbong	Secrétaire Général du MINADER, Coordonnateur des Systèmes Alimentaires
2	Prof Paul TCHAWA	Secrétaire Général du MINEPDED
3	M. ONDOA MANGA Tobie	Inspecteur Général du Développement Agricole MINADER
4	Mme AYUKEGBA Evelyne	Point focal Coalition Alimentation scolaire
5	M. Georges MBARGA	Chef de Cellule de la Planification du Développement Rural, Point Focal MINEPAT au ST-SCR/SND30
6	M. Etienne SIAMA	Cadre chargé de suivi du CAFI
7	M. NDANGA Phillippe	Coordonnateur National FPRIAC
8	ZE MPKANG Réginald	Coordonnateur National PRODERIP
9	M. ADAMA SAIDOU	Coordonnateur du Programme IMPACT, MINEPDED
10	Marigot BOUQUET	Coordonnateur PADFA
11	ABENG EDZENGTE Pascal Hervé	Equipe PIISAH, MINEPAT
12	M. KOUANG Guy Rodrigue	Secrétaire Général REPAC, SAILD
13	Mme Aristide YOUNI	Chef de Cellule des Etude et Projet, Point Focal MINEPIA au ST-SCR/SND30
14	M. ZOA MVENG Aimé	Membre Equipe Focale Projet GEF
15	Mme Alice DIKONGTAR	Hand in Hand FAO
16	Dr. Jose Luis VIVERO-POL	Chargé de Programme PAM
17	Marthe EPASSY	Conseiller Technique Senior/GIZ AgSys
18	Me Jeanne KETCHAFFO	Point Focal MINEPDED au ST-SCR/SND30
19	Dr. FOFIRI NZOSSIE Eric Joël	Sous-directeur des plans de gestion environnementale, MINEPDED
20	M. ANKAN Rodrigue	RSE, PADFA
21	M. ATANGANA JB	Sous-Directeur DGRCV/MINADER
22	Dr. ONDOUA ZANG	Point Focal Coalition Elevage Durable





BIBLIOGRAPHIE

- Consortium de recherche pour la santé et la nutrition en milieu scolaire, 2023.** Repenser les systèmes alimentaires et l'alimentation scolaire : climat, environnement, biodiversité et souveraineté alimentaire - Synthèse
- FAO, CIRAD et UE, 2022.** Profile des systèmes alimentaires - Cameroun : Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires
- FAO, 2023.** Initiative Main dans la Main Cameroun
- FAO, 2023.** Répertoire des projets et programmes du secteur rural, exercice 2023
- Jean-Michel Servet, 2007.** Les fonds de garantie, une pratique de solidarité et de mobilisation des ressources pour le développement
- Juergen Voegele, 2021.** Réformer le financement des systèmes alimentaires pour guérir la planète
- Les défis de la PME camerounaise.** <https://businessfinanceint.com/les-defis-de-la-pme-camerounaise-et-lacces-au-financement/>
- MINADER, 2020.** Stratégie de Développement du Secteur Rural / Plan National d'investissement Agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030).
- MINADER, 2025.** The Convergence Action Blueprints of Cameroon
- MINEPAT, 2023.** Plan Intégré d'Import Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) 2024-2026
- PAM, 2023.** Systèmes alimentaires résilients en Afrique de l'Ouest - Contribution du PAM à la transformation des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest - Version abrégée [https:// :fr.wfp.org](https://fr.wfp.org)
- SAILD IRAD, 2022.** Cartographie des Acteurs et des Pratiques de l'agroécologie au Cameroun
- Small Business and Entrepreneurship Center (SBEC), 2023.** Défis et opportunités du développement des petites et moyennes entreprises au Cameroun, note sur la situation des entreprises. https://nkafu.org/wp-content/uploads/2023/03/SBEC-note-sur-la-situation-des-entreprises-1_Final.pdf

